

R. LEVY

La République nous appelle ...

Raymond Lévy : la liberté et la mort



Ou comment un Jeune juif alsacien donne sa vie pour la laïcité républicaine.

Raymond Lévy – (Nanou ou Manou).

Né le 8 janvier 1920 à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin)
Mort le 24 novembre 1944 à Gromagny (Territoire de Belfort).

Raymond Lévy, troisième d'une fratrie de 4 enfants, est né dans une famille juive traditionaliste alsacienne.

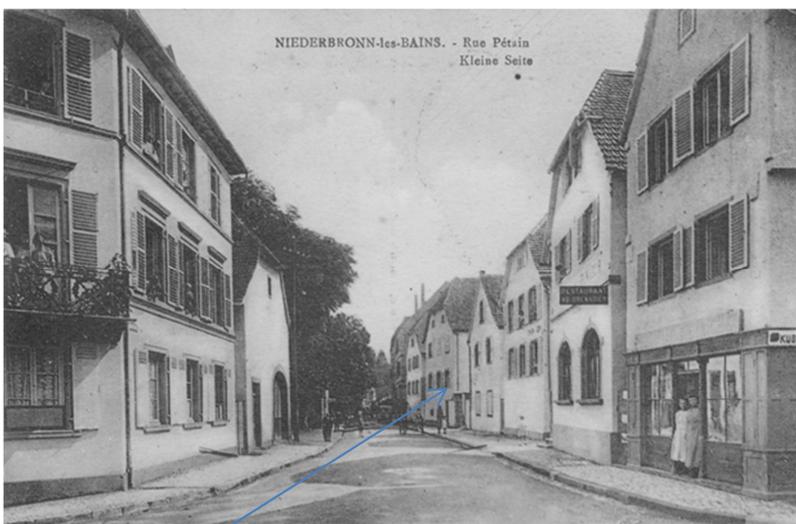
Son père Simon, né en 1878 dans l'Alsace annexée, a épousé Paula, une jeune juive allemande (Pays de Bade) en 1905. Simon Lévy crée une entreprise de récupération en 1912. Il a brièvement été appelé sous les drapeaux allemands en 1916.

Raymond est le premier enfant né français du couple. La famille, bien que francophile, est donc de culture et de langue allemande.

Sa sœur aînée Gertrude (née en 1914), institutrice, sera brûlée avec cinq camarades de l'AS Vercors à Mallevall le 29 janvier 1944. Son époux, le Dr Moïse Blumensztok (né en 1902 à Lublin – Pologne) sera arrêté et emmené à la Gestapo de Grenoble, ce même 29 janvier à Mallevall, et sera déporté à Auschwitz depuis Drancy en mars 1944 par le convoi n° 69.

Son frère cadet Robert (né en 1923) s'engagera pour la durée de la guerre dans les FTPF de la Creuse en juin 1944, puis dans les FFI et les FFL. Il ne sera libéré de l'armée qu'en novembre 1945.

Il s'agit donc d'une famille d'origine juive allemande qui aura donné quatre Résistants à la République Française en comptant Moïse Blumensztok, l'époux de Gertrude Lévy.



La maison de la famille Simon Lévy, vers 1930, dans la rue Pétain à Niederbronn-les-Bains (aujourd'hui, rue du Gal Leclerc)



Simon Paulette Edgard

Gertrude



Raymond

Robert

Les grands-parents Marie et Isaac Wertheimer d'Allemagne
(photo prise vers 1926)



Hagenauer und Weissenburger Neueste Nachrichten

Redaktion und Annoncen-Annahme:
182c C. 117 es. I agvenau. - Telefon 122

Nr. 180 — Freitag, den 2. August 1935

Telephon Nr. 122.
Postcheck-Konto: Strassburg 8174.

Article des Dernières Nouvelles d'Alsace

(Page locale) dans son édition en allemand du 2 août 1935, conservé dans les archives de famille :

« Remise des prix au Cours Complémentaire de Niederbronn-les-Bains ».

Cet article mentionne que l'élève Raymond Lévy

- est un pianiste très avancé de 15 ans,
- a récité de façon exemplaire un poème de Victor Hugo,
- a reçu le prix d'excellence et le premier prix.

Dans son discours, le sénateur Comte de Leusse applaudit aux connaissances et à l'amour de la langue française acquis par les élèves. Il les encourage à poursuivre leurs études pour être utiles à la France qui a besoin de grands hommes et de grandes femmes.

La remise des prix se termine par une Marseillaise entonnée avec enthousiasme par les élèves.

Preisverteilung des Cours complémentaires in Niederbronn-les-Bains.

Die von Schülern mit grossem Geschick gemalten Programmanschläge, die rings im Festsaal des Hotels «Zur goldenen Kette», der von Herrn und Frau Kraemer-Jund in lebenswürdiger Weise zur Verfügung gestellt worden war, aufgehängten Zeichnungen, unter ihnen zahlreiche kleine Kunstwerke, die ausgestellten Kompositionen und sonstigen Prüfungsarbeiten, und nicht zuletzt die verschiedenen prächtigen Handarbeiten stellten in bereicherter Sprache der in unserer Mittelschule geleisteten erfolgreichen Arbeit schon vor Beginn der Feier ein glänzendes Zeugnis aus und nütigten allen, die sie besichtigten, hohe Bewunderung ab. Die Feier selbst, der von den Knaben und Mädchen unter der Leitung von Herrn Schuldirektor Waltz wundervoll vorgezogene Beethoven'sche Chor, die von Herrn Lehrer Helbourg dirigierten schönen Orchesterarbeiten der Schülerviolinisten Lincker Henry, Staub Pierre, Eisenschmidt Charles, Heinz Eugène und Murr Henri und des 15jährigen weit fortgeschrittenen Pianisten Levy Raymond sowie die von den Schülerinnen Marie-Louise Meyer (Reichshoffen) und Louise Haemel (Niederbronn-les-Bains) und Schülern Raymond Levy (Niederbronn-les-Bains) und Charles Roos (Mietenheim) in mustergültiger Aussprache vorgetragenen Gedichte von Victor Hugo, waren für alle Zuhörer eine wahre Erbauung.

Herr Dr. Munsch, Präsident du Comité de Patronage, begrüsst die Herren Sous-Préfet Feschotte, Sénateur Comte de Leusse, Inspecteur Primaire Kubler, Conseiller général und Maire Henri Müller, die Ortsgeistlichen und Herrn Professor Malye. In einem kurzen Rückblick schildert er die Entwicklung, welche die Niederbronner Mittelschule seit ihrer Gründung genommen hat. Damals waren es 30 Schüler und heute ist deren Zahl auf 74 angewachsen und die Notwendigkeit ist eingetreten, sie dreiklassig zu gestalten. Er dankt dem Lehrpersonal den Herren Waltz, Directeur d'école, Helbourg und Fr. Willem für die Mühe, welche sie sich gegeben haben und beglückwünscht sie zu ihrem herrlichen Erfolg.

Herr Maire Müller verleiht der grossen Sympathie, welche er für den Cours complémentaire empfindet, Ausdruck und Herr Sénateur Comte de Leusse zollt der Kenntnis der französischen Sprache das verdiente Lob und fordert die Kinder auf fleissig weiter zu lernen, um ihren Eltern und Lehrern Freude zu bereiten und um

Frankreich zu nützen, das grosse Männer und gute Frauen braucht.

Herr Sous-Préfet Feschotte beglückwünscht Herrn Schuldirektor Waltz von ganzem Herzen zu dem so rasch erzielten aussergewöhnlichen Resultaten und dankt den Kindern für ihren offensichtlichen Fleiss. Herrn Lehrer Helbourg, der Bad Niederbronn verlässt, um seiner Milittärpflicht zu genügen, wünscht er alles Gute auf seinem ferneren Lebensweg.

Herr Schuldirektor Waltz spricht über den Weidwangs der 1925 gegründeten Mittelschule, die seit dem 1. Dezember 1934 mit allen übrigen derartigen Anstalten Frankreichs auf gleicher Stufe steht. Neben den genannten drei Lehrpersonen erteilt Herr Schellmanns Unterricht in der Buchführung und Herr Henrich solchen in der Stenographie. Der Religionsunterricht liegt in Händen der Ortsgeistlichen. Im Jahre 1932 haben zwei, 1934 vier und 1935 fünf Schüler mit Erfolg am Concours des Cours nationaux 3e série teilgenommen. Ein Schüler bestand die gleiche Prüfung 2. Serie. In diesem Jahre haben zwei Schüler die Aufnahmeprüfung in die Ecole nationale professionnelle d'Epinal bestanden, und zwar als 7. und 11. von 70 Kandidaten. 11 Schüler haben das Diplôme de Sténographie erhalten. Besondere Worte der Ehrerbietung des Dankes richtet Herr Waltz an seinen ehemaligen Lehrer Herrn Schullinspektor Kubler, der der Mittelschule so oft schon seine volle Sympathie bekundet hat. Zum Schluss dankt er allen, welche dem Cours complémentaire ihr Interesse entgegen bringen, ihn unterstützen und bitten sie dem hehren Werke ihr Wohlwollen auch fernherin zu erhaltem.

Eine von den Kindern nach der Preisverteilung mit Begeisterung gesungene Marseillaise beschliesst die eindrucksvolle Feier, in der folgende Schüler und Schülerinnen mit Preisen ausgezeichnet wurden: Levy Raymond, prix d'excellence und 1er prix; Roos Charles, Jund Robert, Lennig Georges 2e prix; Berg, Hoffbeck Jean, Dorn Henri 1er accessit; Rubin Charles, Neusch Marcel, Ulrich J. 2e accessit; Bahr Frédéric 1er prix und Rombourg Jos. 2e prix de dessin; Ulrich Ch. 1er prix und Ladenburger Marcel 2e prix de comptabilité; Lincker Elise 1er prix und Grosjean Frédéric 2e prix de sténographie; Jénév Georges 1er prix de gymnastique; Wolf André 1er prix de chant; Lincker Henri 1er prix und Heinz Eugène 2e prix de musique; Hilbert Hélène 1er prix de l'enseignement ménager. (Hb.)



Prix d'excellence au Cours Complémentaire de Niederbronn-les-Bains en 1935, Raymond Lévy entre à l'Ecole Normale d'Instituteurs (ENI) de Strasbourg la même année. Il y passe le Brevet Élémentaire en 1937 et décide de se présenter au baccalauréat dont il obtient la première partie en 1938. Simon Lévy, son père et mon grand-père, racontait souvent que, plutôt matheux, la seule matière que Raymond détestait était l'allemand. C'est une bizarrerie, peut-être prémonitoire, pour un adolescent alsacien dont les parents avait l'allemand pour langue maternelle et la parlait donc au quotidien, dans ses formes dialectales badoise, alsacienne et judéo-alsacienne. La prise du pouvoir allemand par Hitler en 1933 n'y était sûrement pas étrangère, la qualité de ses enseignants non plus. Son père, donc, relatait plutôt fièrement, que Raymond, se sachant mauvais en allemand, avait pris des cours particulier en langue allemande, pour éviter un zéro éliminatoire au bac. Il avait suffisamment de confiance en lui pour espérer rattraper une très mauvaise note en allemand dans les autres matières.



Devant l'entrée de l'ENI protestante et interconfessionnelle avenue de la Forêt - Noire à Strasbourg vers 1938.

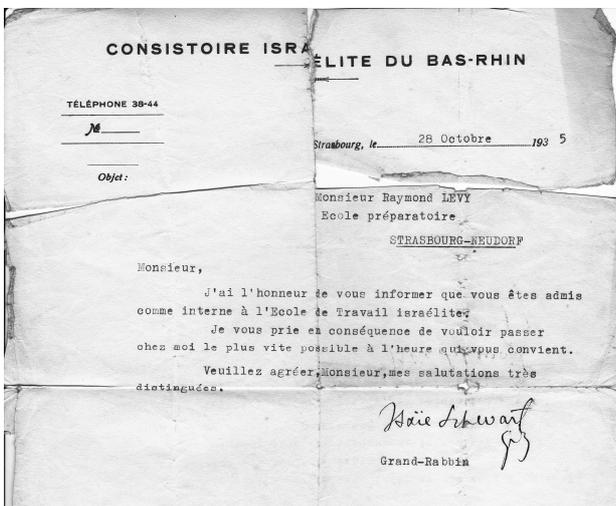
NB : Le régime concordataire établi en 1918, lors du retour à la France de l'Alsace – Moselle, maintient les écoles confessionnelles, au motif que les trois départements de l'Est n'étaient pas français lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Paula et Simon Lévy étaient des israélites traditionnalistes et pratiquants.

Raymond a donc fait sa Bar Mitzvah (cérémonie d'obtention de la majorité religieuse), lors de ses treize ans, vers janvier 1933, à la synagogue de Niederbronn-les-Bains.

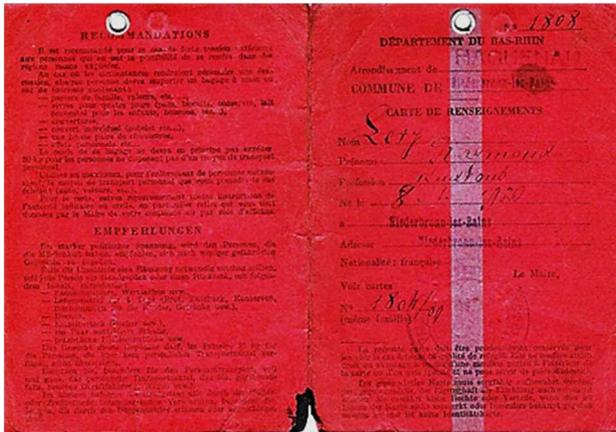


L'ancienne synagogue de Niederbronn-les-Bains



Pour que leur fils puisse vivre en conformité avec la tradition juive pendant ses études, ses parents l'ont fait entrer à l'internat de l'Ecole du Travail Israélite de Strasbourg. Il était donc externe à l'ENI. Raymond était-il satisfait de cette situation ? Ce n'est pas certain ...

Au lendemain de la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, Niederbronn-les-Bains est évacué en Haute-Vienne, l'Université de Strasbourg est repliée à Clermont-Ferrand (qui valide son baccalauréat le 16 décembre 1940 – voir Annexe)), tandis que l'ENI déménage à Périgueux où il passe le Brevet Supérieur pour l'Enseignement Primaire en juin 1940.



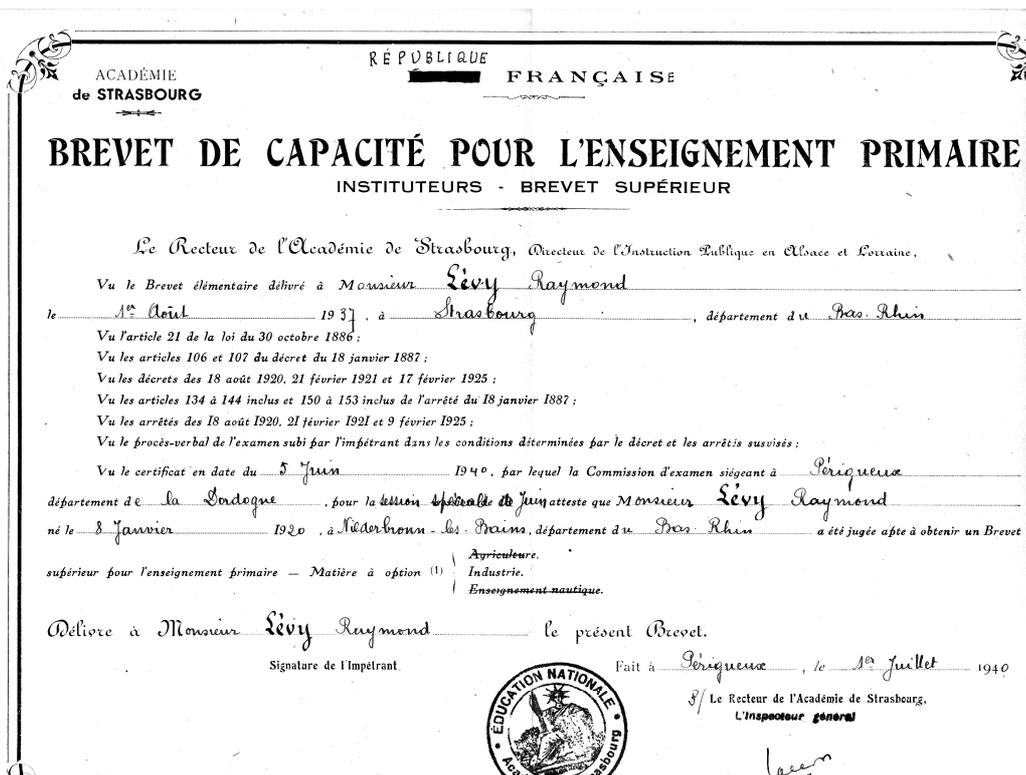
Carte d'évacuation de réfugié

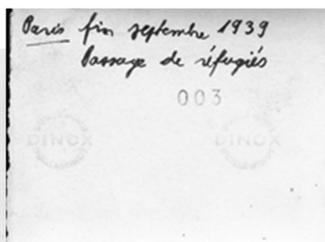
En effet, la République a décidé de mettre à l'abri les populations alsaciennes et lorraines qui se trouvaient entre la ligne Maginot et le Rhin, donc réputées non protégées par celle-ci. Le plan d'évacuation était prévu de longue date. Niederbronn-les-Bains se trouvait tout juste sur la Ligne.

Chaque personne évacuée avait droit à 30 kg de bagages, le reste des biens et les bêtes étant abandonnés sur place. En tant qu'institutrice fonctionnaire de l'Instruction Publique, Gertrude, la sœur aînée de Raymond, a cependant eu droit à un wagon entier, dont elle a pu faire profiter sa famille, ce qui pourrait expliquer la grande quantité d'archives conservées.

Cette évacuation forcée a sauvé une partie de la famille des griffes nazies.

L'oncle paternel David Lévy, le frère de Simon, ayant préféré se réfugier dans les Vosges (future zone occupée) avec son épouse Agathe, le couple a été pris et déporté par les nazis quelques années plus tard. L'oncle Joseph et son épouse ont subi le même sort tragique, de même que la tante Julie. Au total donc, sur les six enfants de la fratrie, deux frères et la sœur de Simon Lévy seront déportés et assassinés avec leurs conjoints dans les camps d'Auschwitz et de Sobibor.

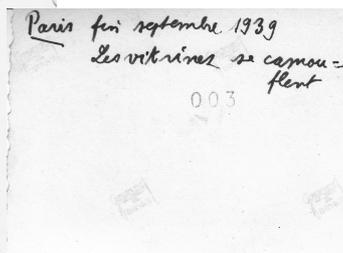
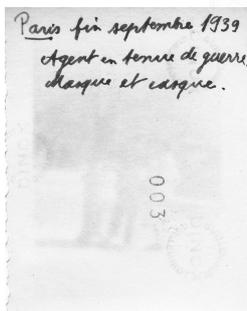




Photos probablement prises lors de l'évacuation de l'ENI de Strasbourg à Périgueux, via Paris. Les commentaires sont de la main de Raymond Lévy. Dans « le passage des réfugiés », il se met lui-même en scène avec humour, nonchalamment assis sur l'aile du taxi, ou s'approchant de l'agent en tenue de guerre.

Il s'agit de son premier – et unique – passage dans la capitale, et Raymond semble en profiter pour jouer les touristes.

(Archives de famille)



Un ensemble de photos d'époque est étonnamment conservé dans les archives de famille, accompagné d'un Agenda 1940.

Dans ce calepin marqué « RayLévy », sa signature, Raymond égrène les événements de l'année comme un journal intime. Il y note sa vie de jeune homme insouciant (il a 20 ans en 1940), ses sorties, ses examens, les notes obtenues et ses beuveries, mais aussi les nombreux films qu'il va voir au cinéma (ex 13 avril Tempête avec : Dalio, Stroheim, Arletty, Annie Duraux), ainsi que les soirs où « le surveillant » de l'ENI l'a surpris au casino de Périgueux avec ses camarades. Il note aussi les courriers échangés avec la famille ainsi que les anniversaires qu'il souhaite à ses parents, frères et sœur.



A l'Ecole Normale d'Instituteurs de Périgueux, en 1939-40 : tentative de barbe sur la dernière image....

Au mois de juin 1940, il obtient son Brevet de Préparation Militaire Supérieur et est admis au peloton d'Elèves Officiers de Réserve, section Artillerie. Il effectue son service militaire comme 2^{ème} classe à la 92^e Brigade du COAH (Centre d'Organisation de l'Artillerie Hippomobile) d'Issoire de juin à septembre 1940. Son régiment est passé en revue à 43 St Cirgues le 22 juin 1940 par le Gal De Lattre de Tassigny.



Le 7 août 1940, il est affecté, comme toute la classe 40, dans un Chantier de Jeunesse de l'Etat Français de Vichy.



Son agenda laisse ressentir l'évolution de son état d'esprit au cours de cette année 1940. De l'insouciance du jeune étudiant en début d'année, on sent monter l'angoisse après la débâcle de juin jusqu'à l'installation progressive, mais rapide, de l'Etat Vichyste.

Le 19 juin, il note en gras : « 11h45 Théo est bombardé et succombe ». Il doit s'agir d'un ami très proche puisqu'en novembre il ira voir le maire de Guéret pour tenter, sans succès, de le faire exhumer. Saluons ici avec Raymond la mémoire de Théo, son ami inconnu qui le fait devenir adulte.

Le 24 octobre 1940, il note dans son agenda : « Pars de Vic-le-Comte en détachement précurseur, organiser le cantonnement à Rochepradière ».

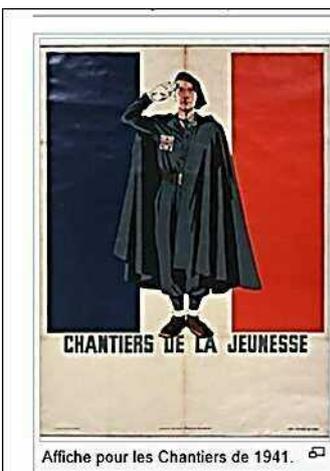


Chantier de Jeunesse à Rochepradière (près de Châtelguyon P de D) le 11-01-41.



Raymond vient d'avoir 21 ans. Malgré la neige, il n'a pas l'air d'aimer porter le béret ...

Les Chantiers de la Jeunesse Française (capture d'écran Wikipédia)



Affiche pour les Chantiers de 1941.

L'armistice du 22 juin 1940 ayant supprimé le service militaire obligatoire, les chantiers de jeunesse furent créés comme une sorte de substitut le 30 juillet 1940¹. Les jeunes hommes de la zone libre et de l'Afrique du Nord française en âge (20 ans) d'accomplir leurs obligations militaires y étaient incorporés pour un stage de six mois. Ils vivaient en camps près de la nature, à la manière du scoutisme, mais avec le volontariat en moins, et accomplissaient des travaux d'intérêt général, notamment forestiers, dans une ambiance militaire. Ils étaient encadrés par des officiers d'active et de réserve démobilisés, ainsi que par des aspirants formés pendant la guerre de 1939-1940. À partir de 1941 l'obligation des chantiers de jeunesse est étendue à tous les Français de zone libre devant accomplir leurs obligations militaires pour 8 mois².

Dirigés par le général Joseph de La Porte du Theil, les chantiers de jeunesse étaient une institution ambiguë. Il s'agissait d'inculquer les valeurs de la Révolution nationale, prônée par le Régime de Vichy. Les Chantiers, initialement ouverts aux chefs et aux jeunes juifs français, leur furent d'abord interdits en Afrique du Nord, à la demande du colonel Van Hecke, commissaire régional, soutenu par le général de La Porte du Theil. Puis l'année suivante (2^e semestre 1942) le même général obtint que cette exclusion soit étendue aussi à la métropole. Le culte de la hiérarchie et de la discipline passait notamment par l'importance donnée à tous niveaux au Chef. La vénération du Maréchal Pétain imprégnait profondément les cadres. Alors que le régime exaltait le retour à la terre et le provincialisme, la vie en groupements dans les bois pouvait aussi se lire comme une réaction contre la ville industrielle et corruptrice, foyer de l'individualisme et de la lutte des

classes. Par ailleurs, aucune "politique" n'était tolérée dans les chantiers. Ce qui signifiait l'interdiction de la propagande des partis collaborationnistes et bien sûr des organisations de Résistance, mais aussi l'absence de radios, de débats et autres moyens de communication qui même censurés, auraient permis aux jeunes de suivre l'évolution de la guerre et de la politique du régime, et de se faire une opinion personnelle.

Christian Pousse, Conservateur du Musée des Chantiers de Jeunesse à Châtelguyon (63) (courriel du 21-11-2017) :

"Nous n'avons malheureusement pas d'information concernant votre parent.

Voici, toutefois, quelques renseignements sur le Groupement 5 bis dont il a fait partie. Ce Chantier a existé de septembre 1940 à février 1941. Il se trouvait à Vic-le-Comte et Longue (Puy-de-Dôme). Aujourd'hui, c'est un terrain de sport et les bâtiments de la Banque de France où l'on détruit les billets usagés. D'ici 2 à 3 ans, il y aura aussi la fabrique de billets (euros et coupures de 20 pays étrangers) qui se trouve actuellement à Chamalières (Puy-de-Dôme).

Ce Groupement 5 bis était dirigé par le Commandant de La Porte du Theil, certainement fils du Général fondateur et chef des Chantiers de Jeunesse.

Vous dites que Raymond Lévy était au camp de Rochepradière début 1941, à mon avis à partir de février 1941; cela semble signifier qu'il a "remplé" et fait partie du Groupement 42 de Châtelguyon, Rochepradière étant vraiment tout proche de cette ville.

Sachez que le capitaine Ballot, chef des effectifs au Commissariat général de Châtelguyon, a caché beaucoup de Juifs, d'Alsaciens et de Lorrains dans les groupements et bien souvent leur donnait un autre nom. Dénoncé, il a été arrêté par les Allemands le 4 janvier 1944 en même temps que le Général de La Porte du Theil.

Bonne continuation dans vos recherches."

Le 18 novembre 1940, Raymond note dans son agenda : 18h15 Départ en perm.

Il ira voir sa sœur Gertrude et la famille à Eymoutiers, puis passe à Périgueux pour clarifier sa situation.

Le 25 nov. Il note « parle aux profs. Vois M. Lagaude (remplaçant du Recteur) ne peut être employé ».

Ce même Lagaude qui signera son courrier d'expulsion du 18 décembre (voir supra).

De passage à Limoge le 27 nov., il note encore « demande emploi à l'Osée (sic). Rentre à Peyrat » chez ses parents.

Le 18 décembre, il note : Anniversaire de Grd Papa (Isaac Wertheimer, le père de sa maman Paulette).

Le lendemain 19 : « Chef de Groupt Raoul annonce démobilisation demandée par commission d'Armistice de Wiesbaden. Je demande une bourse de 900f pour une Ecole Professionnelle ».

Le 20 décembre : « Reçois lettre de congédiement de Lagaude » !!!

En fin de carnet, il note divers organismes où s'adresser : « chef de la mission alsacienne-lorraine en Afrique du Nord – Préfecture d'Alger, Professeur Cerf à Clermont-Ferrand – Université Grpt d'entraide, ORT TSF Limoges, EIF (Eclaireurs Israélites de France) Lot –et- Garonne, Mme Andrée Salomon Clermont Fd Ecole pour appr français (se recommander de M. Rolf) ... »

Le piège antisémite se referme. Raymond cherche une issue du côté de ses origines, d'abord laïque alsacienne-lorraine, puis dans les réseaux de sauvetage juif (l'OSE), comme sa sœur Gertrude et son frère cadet Robert le feront à leur tour, tant il est constant que c'est l'antisémitisme qui oblige les juifs à retourner à leurs origines.

Pour l'OSE, voir « Errance vers le néant », la biographie de sa sœur Gertrude.

Mission alsacienne-lorraine en Afrique du Nord

L'opération de séduction la plus structurée date de l'extrême fin de 1940 et elle émane du gouvernement général de l'Algérie, appuyé par le comité central des Alsaciens-Lorrains à Casablanca. L'opération est lancée par le ministre de l'Intérieur le 6 janvier 1941 et elle occupe les services préfectoraux et les maires des communes d'accueil pendant un mois, durant lequel ils démarchent leurs expulsés. Et *L'Echo des réfugiés* publie des reportages favorables à la proposition, les 20 et 27 avril et le 18 mai 1941, avec le décalage chronologique coutumier à la presse de l'exil, qui fait œuvre de témoignage pour l'histoire plutôt que d'information en direct. Il s'agit de favoriser la colonisation mais aussi de reclasser les Alsaciens et Lorrains en Algérie, en leur offrant notamment des places dans la fonction publique. Les expulsés ne choisissent pourtant pas massivement « de se refaire une vie dans l'Empire »,

Expulsé de l'Instruction Publique comme de l'armée, ainsi que des Chantiers de Jeunesse au 2e trimestre 1942, sa trace se perd jusqu'au 13 août 1943, date à laquelle il est arrêté à Marcilloles (Isère) pour faux papiers et propagande antinationale, peut-être au sein du réseau « Coq Enchaîné ». Le tribunal de Saint-Marcellin (Isère) le condamnera à un mois de détention.

Il réussit à s'échapper puisque ce même 13 août 1943, le capitaine Cathala¹, commandant le 3^e escadron, ex Chef Granges, du C11 de l'AS Vercors, certifie le 18 oct. 1944 que Raymond Lévy est rentré dans le maquis de l'ASV à cette même date du 13 août.

Raymond Lévy signe, toujours ce 13 août 1943, son engagement pour la durée de la guerre au sein du 11^e Cuirassiers auprès du capitaine Cathala et de deux témoins, MM. Garnier et François. Son nom de guerre sera Manou ou Nanou². Le formulaire³ s'intitule « Acte d'engagement pour la durée de la guerre » et Raymond Lévy y rajoute à la main « contre l'Allemagne ».

N° 218 du Catalogue

RÉGION _____ ou _____ COLONIE _____ PLACE d. _____ N° _____ du registre _____

ACTE D'ENGAGEMENT

POUR LA DURÉE DE LA GUERRE

Français, Indigènes N. A. et Coloniaux, Légion Etrangère

Modèle unique N° _____

L'an mil neuf cent 43, le 13 août, à _____ heures _____, s'est présenté devant nous, (3) Cap. Cathala M. (1) Lévy Raymond né le 8 janvier 1920 ou présumé né en _____, au douar (4) _____, commune de (4) Allevard, département Bas-Rhin, résidant en dernier lieu à (4) _____, département _____, exerçant la profession de étudiant, classe de recrutement de 1940, N° mlt. _____ du bureau de recrutement de _____, fils de Simon et de Berthe résidant en dernier lieu à (4) Payrat le Château, département Haut-Rhin répondant au signalement suivant :

Cheveux bruns, yeux verts, front étroit, nez épais, visage ovale, teint mat

Renseignements physiologiques complémentaires : _____ taille _____, taille rectifiée _____

Marques particulières : lunettes

Lequel, assisté de (5) M. Garnier et François, appelés comme témoins, et en présence de M. (6) _____, interprète (7) _____, résidant à _____, a déclaré vouloir s'engager, pour la durée de la guerre, dans le (2) 11^e Cuirassiers en Europe

A cet effet, M. (1) _____ a déclaré : 1° qu'il n'est pas marié; 2° qu'il n'est pas lié au service dans les armées de terre, de mer ou de l'air, ni comme inscrit maritime.

M. (1) _____ nous a présenté :

1° Un certificat délivré sous la date du (15) _____ par M. (9) _____ et constatant que M. (1) _____ est apte au service armé (21) et qu'il réunit les conditions requises pour le (2) _____, dans lequel il demande à servir; 2° son bulletin de naissance (8) _____; 3° son extrait du casier judiciaire (10) _____; 4° une autorisation de son représentant légal (18); 5° une attestation établissant sa situation (19) _____; 6° _____; 7° _____; 8° _____; 9° _____; 10° _____; 11° _____; 12° _____; 13° _____; 14° _____; 15° _____; 16° _____; 17° _____; 18° _____; 19° _____; 20° _____; 21° _____; 22° _____; 23° _____; 24° _____; 25° _____; 26° _____; 27° _____; 28° _____; 29° _____; 30° _____; 31° _____; 32° _____; 33° _____; 34° _____; 35° _____; 36° _____; 37° _____; 38° _____; 39° _____; 40° _____; 41° _____; 42° _____; 43° _____; 44° _____; 45° _____; 46° _____; 47° _____; 48° _____; 49° _____; 50° _____; 51° _____; 52° _____; 53° _____; 54° _____; 55° _____; 56° _____; 57° _____; 58° _____; 59° _____; 60° _____; 61° _____; 62° _____; 63° _____; 64° _____; 65° _____; 66° _____; 67° _____; 68° _____; 69° _____; 70° _____; 71° _____; 72° _____; 73° _____; 74° _____; 75° _____; 76° _____; 77° _____; 78° _____; 79° _____; 80° _____; 81° _____; 82° _____; 83° _____; 84° _____; 85° _____; 86° _____; 87° _____; 88° _____; 89° _____; 90° _____; 91° _____; 92° _____; 93° _____; 94° _____; 95° _____; 96° _____; 97° _____; 98° _____; 99° _____; 100° _____

Nous (10) Capit. Cathala, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. (1) Lévy Raymond (Indigènes N. A.) : Avant _____ fait expliquer les conditions de l'engagement par l'interprète sus-nommé qui a donné, au comparant, sur _____ fait traduction du décret du 19 septembre 1939; de plus, nous avons invité _____ à signer au comparant qu'il a _____

(Français) : 1° Des articles _____ de la loi du 5 octobre 1940; 2° de l'article 90 de la loi du 31 mars 1928, lequel ordonne de poursuivre, comme insoumis, les engagés qui ne se rendent pas à leur destination, dans l'intérêt du service; 3° de l'article 3 de la loi du 5 octobre 1940, d'après lequel les engagés (Indigènes coloniaux) : 1° ne, être changés de corps ou d'arme; 2° de l'article 90 de la loi du 31 mars 1928, lequel ordonne de poursuivre, comme insoumis, les engagés qui ne se rendent pas à leur destination; 3° du 4^e alinéa de l'article 62 de la même loi, d'après lequel les engagés peuvent, dans l'intérêt du service, être changés de corps et d'arme;

(Légion étrangère) : 1° _____ de l'ordonnance du 10 mars 1931; 2° de l'article 2 du décret du 14 septembre 1864 _____; 3° de l'article 9 de l'instruction du 14 mai 1932, relative à l'in _____; 4° des articles _____, 2, 3, 5, 6 du décret du _____; 5° _____; 6° _____; 7° _____; 8° _____; 9° _____; 10° _____; 11° _____; 12° _____; 13° _____; 14° _____; 15° _____; 16° _____; 17° _____; 18° _____; 19° _____; 20° _____; 21° _____; 22° _____; 23° _____; 24° _____; 25° _____; 26° _____; 27° _____; 28° _____; 29° _____; 30° _____; 31° _____; 32° _____; 33° _____; 34° _____; 35° _____; 36° _____; 37° _____; 38° _____; 39° _____; 40° _____; 41° _____; 42° _____; 43° _____; 44° _____; 45° _____; 46° _____; 47° _____; 48° _____; 49° _____; 50° _____; 51° _____; 52° _____; 53° _____; 54° _____; 55° _____; 56° _____; 57° _____; 58° _____; 59° _____; 60° _____; 61° _____; 62° _____; 63° _____; 64° _____; 65° _____; 66° _____; 67° _____; 68° _____; 69° _____; 70° _____; 71° _____; 72° _____; 73° _____; 74° _____; 75° _____; 76° _____; 77° _____; 78° _____; 79° _____; 80° _____; 81° _____; 82° _____; 83° _____; 84° _____; 85° _____; 86° _____; 87° _____; 88° _____; 89° _____; 90° _____; 91° _____; 92° _____; 93° _____; 94° _____; 95° _____; 96° _____; 97° _____; 98° _____; 99° _____; 100° _____

_____ (1) _____, _____ (2) _____, _____ (3) _____, _____ (4) _____, _____ (5) _____, _____ (6) _____, _____ (7) _____, _____ (8) _____, _____ (9) _____, _____ (10) _____, _____ (11) _____, _____ (12) _____, _____ (13) _____, _____ (14) _____, _____ (15) _____, _____ (16) _____, _____ (17) _____, _____ (18) _____, _____ (19) _____, _____ (20) _____, _____ (21) _____, _____ (22) _____, _____ (23) _____, _____ (24) _____, _____ (25) _____, _____ (26) _____, _____ (27) _____, _____ (28) _____, _____ (29) _____, _____ (30) _____, _____ (31) _____, _____ (32) _____, _____ (33) _____, _____ (34) _____, _____ (35) _____, _____ (36) _____, _____ (37) _____, _____ (38) _____, _____ (39) _____, _____ (40) _____, _____ (41) _____, _____ (42) _____, _____ (43) _____, _____ (44) _____, _____ (45) _____, _____ (46) _____, _____ (47) _____, _____ (48) _____, _____ (49) _____, _____ (50) _____, _____ (51) _____, _____ (52) _____, _____ (53) _____, _____ (54) _____, _____ (55) _____, _____ (56) _____, _____ (57) _____, _____ (58) _____, _____ (59) _____, _____ (60) _____, _____ (61) _____, _____ (62) _____, _____ (63) _____, _____ (64) _____, _____ (65) _____, _____ (66) _____, _____ (67) _____, _____ (68) _____, _____ (69) _____, _____ (70) _____, _____ (71) _____, _____ (72) _____, _____ (73) _____, _____ (74) _____, _____ (75) _____, _____ (76) _____, _____ (77) _____, _____ (78) _____, _____ (79) _____, _____ (80) _____, _____ (81) _____, _____ (82) _____, _____ (83) _____, _____ (84) _____, _____ (85) _____, _____ (86) _____, _____ (87) _____, _____ (88) _____, _____ (89) _____, _____ (90) _____, _____ (91) _____, _____ (92) _____, _____ (93) _____, _____ (94) _____, _____ (95) _____, _____ (96) _____, _____ (97) _____, _____ (98) _____, _____ (99) _____, _____ (100) _____

Les Témoins (12), _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____

Signé : illisible

Le Chef de Corps, illisible

¹ Voir la biographie de Cathala 'Grange) en annexe.

² Selon Georges Carpentier (voir infra).

³ Voir en annexe.

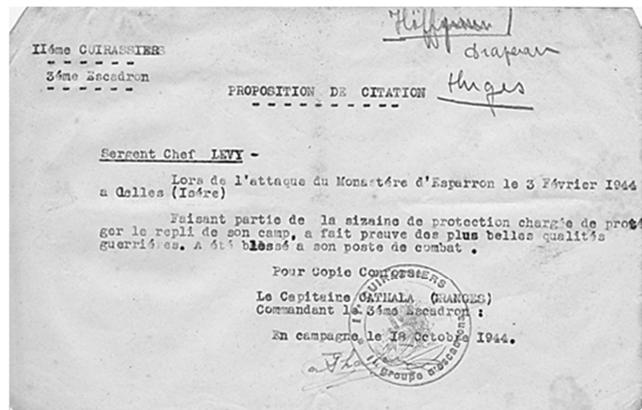
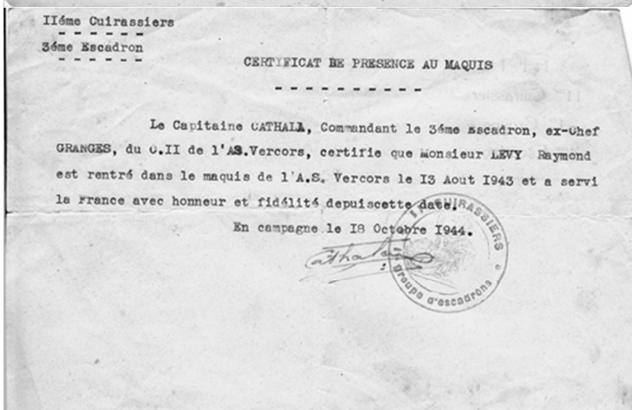
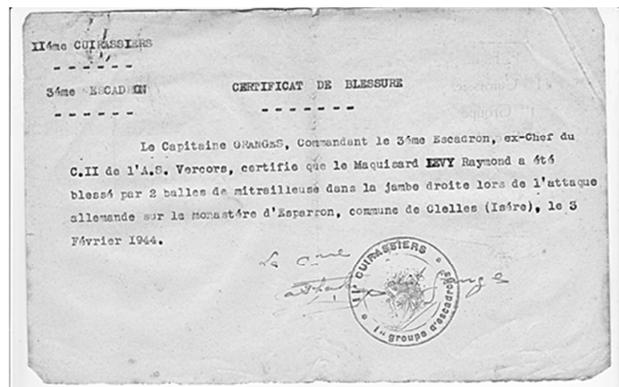
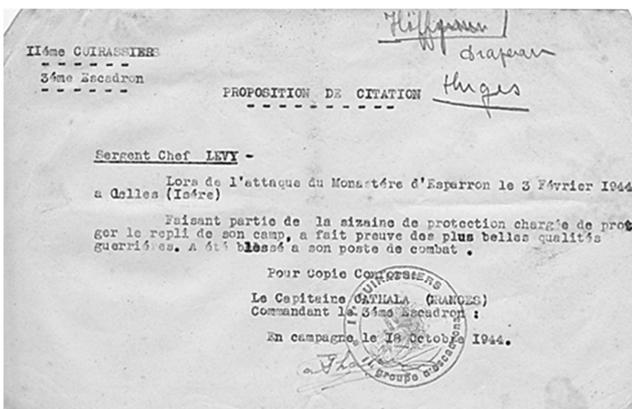
Il se montre alors visionnaire, car d'autres (notamment Jean Briet, son ancien collègue de l'ENI de Périgueux et mon ancien directeur d'école) ont été envoyés en mai 1945 en Indochine, pour combattre le Japon, puis le Viet Minh.

Jean-Jacques Maréchaux dit Cousin écrit dans *Ma Résistance dans la compagnie Stéphane une jeunesse dans la tourmente* :

P46 : (nov. 43) *Notre nouveau chef nous signale que, désormais, nous sommes considérés comme des militaires des Forces Françaises Libres (FFL) parachutés sur le territoire national. Il nous invite à signer un engagement dans l'armée pour la durée de la guerre. Tous mes camarades signent, mais je refuse énergiquement à m'engager par écrit à quoi que ce soit...*

Et que signifie « pour la durée de la guerre ? De quelle guerre ? Nous sommes plongés dans un conflit mondial et je n'envisage nullement de passer ma vie à me battre contre les Allemands, contre les Italiens, contre ...pourquoi pas les Japonais et, qui sait, plus tard, contre les Russes ? Alors je ne signe rien.

Il semble que Raymond ait suivi le capitaine Gaston Cathala - alias Granges (voir sa bio) - et son groupe jusqu'à son décès devant Belfort en 1944.



Les armes anglaises du Vercors : mitraillette Sten et grenade Gammon (copies d'écrans).

L'attaque de l'Esparron

Le 3 février 1944, le monastère de L'Esparron, sur les pentes sud-est du Vexcois, est attaqué par sept cents fantassins allemands, deux automitrailleuses, des mortiers. Le maquis du C11 qui l'occupe est un des camps les plus anciens de l'AS Vexcois. Il compte trente jeunes gens, dont dix seulement sont armés. Son chef est Grange, ancien sergent d'infanterie alpine.

Obligés de céder le terrain devant la supériorité numérique écrasante, les maquisards gagnent les sommets environnants, infligeant à l'ennemi des pertes évaluées à vingt ou trente tués ou blessés. Em-mêmes laissent deux morts sur le terrain et emmènent trois blessés. Il y a quatre ou cinq disparus, un déporté.

Il ont tout perdu. À beaucoup d'entre eux, il ne reste qu'une arme, un pantalon, une chemise, des chaussures. Pas d'argent, rien à manger. Il fait -15°, et ils savent qu'ils seront traqués dans les montagnes.

Heureusement, leur conduite parfaite vis-à-vis des populations civiles environnantes leur a attiré la sympathie des paysans. Ceux-ci savent fort bien qu'ils n'ont pas affaire à des pillards et que Grange, leur chef, maintient une discipline de fer dans le camp.

Deux petits villages - Trézanne, au pied du Mont-Aiguille, et Clèdes - recueillent en grand secret les survivants. Mais les Allemands vont revenir. Ils l'ont dit en partant. Pour eux, l'affaire est un cuisant échec, et malheur à ceux qui auront aidé les partisans ; malheur à ceux dont le cœur n'est pas de pierre ; malheur aux Français qui écoutent le soir Radio-Londres pour oublier leur incessant cauchemar. Dès, avant de quitter la région, les Boches ont incendié un hôtel et déporté ses patrons, parce qu'on y a trouvé un jeune du camp qui est parent ; renient tout de Marseille, et qui fut déporté en Allemagne.

Pour éviter des catastrophes plus importantes, il faut réfléchir et agir rapidement.

La façon dont l'attaque a été menée par les Allemands qui connaissent à fond le dispositif d'alerte et de défense du C11, la fouille des maisons sympathisantes (Casseyre et hôtel Michel) suppose l'existence d'un ou de plusieurs agents de renseignements dans le secteur.

Le camp doit quitter la région le plus tôt possible. Ainsi les Allemands ne trouveront pas sa trace et ne pourront pas se livrer à des représailles sur les civils. Le nomadisme perpétuel impose aux partisans rend cette décision immédiatement exécutoire, et le départ est fixé dans la nuit du 7 au 8 février. Le camp ira s'établir au col de Rousset-en-Vexcois, après s'être regroupé dans le massif du Diois, où *Hors* (héros mort à Vassieux) s'occupe activement de trouver un cantonnement.

(PEFF)

Le 2 février au soir, je pars prendre la garde avec Commu dans la guimotte qui sert de poste, avec une mitrailleuse et deux grenades. Après avoir allumé du feu dans un vieux poêle, nous sortons tout à tour sur la route puis rentrons nous réchauffer non sans quelque inquiétude. Ce ne sont pourtant pas des enfants de chœur qui rient. Les heures s'écoulent lentement, mais aucune ne nous apporte le sommeil. À 5 heures, *Fénel* part prendre le train pour une liaison. À 6 h 40, *Rosem* passe pour aller chercher du linge lavé par sa mère, qui est venue le voir à Mens. Je lui dis de s'inquiéter si la relève vient. Il promet et s'en va. Puis un bruit de moteur attire notre attention et nous pensons que ce sont des camions qui viennent à la scierie. 7 h 15, j'appelle la relève par téléphone. *Corvus* va se décoller les jambes vers le viaduc quand soudain, il revient en me criant : « Les Boches, les Boches ».

Je passe plusieurs fois le signal d'alerte et m'appête à rejoindre le camp, quand plusieurs explosions sonores et puissantes me font comprendre que nous sommes coupés de nos amis. Nous escaladons la côte qui mène au monastère. À mi-pente, des civils nous arrêtent, nous sommes à trente mètres de la route. Je m'appête à tirer à travers des camions sur les hommes qui sont à l'intérieur, comptant sur la pagaille qui en résultera pour nous échapper. Soudain, je vois surgir un boche, hurlant et gesticulant, suivi à quelques pas par une dizaine d'autres, patrouillant le coin sans nous voir. Une espèce de roulotte bizarre, en laquelle je reconnais une automitrailleuse, avec deux armes braquées sur le volant opposé au nôtre, fait un bruit de ferraille. Je dis à *Corvus* : « Nous sommes serrés ». Tapin derrière notre arme, nous voyons défilé au moins trois cents Allemands, circonspects, penauxmusés. Leur démarche est lourde et lente. Au milieu de la colonne, trois civils et deux officiers causent et fument.

Dans l'impossibilité de rejoindre le monastère où la fouillade fait rage, une visite au camion s'impose. Nous voilà partis vers le viaduc, passant à travers bois. Un train arrive. Dans des wagons à bestiaux, portes ouvertes, des boches et encore des boches. Nous nous engageons prudemment sur le viaduc après son passage. Nous voici au-dessus de la route, nous découvrons les voitures. Un grand « chleus » accède au capot d'une traction, cause gaiement, allume une cigarette, aspire quelques bouffées, se redresse, admire le paysage, met les mains dans ses poches. Il va nous voir ! « *Trop tard pour toi, mon vieux* ». À l'emplacement du coque, un bel indice brillant me sert de cible. Il s'éroule sans lâcher sa cigarette et sans retirer les mains de ses poches. Commu crie : « Il aura écrit au *pardeur de bois* » et nous détalons. Malheur, la voie est droite à cet endroit, nous sautons dans le bois à gauche. Pas de chance, au bout de cinquante mètres nous voyons des voitures et entendons des humlements de boches. Je n'ai pas pensé qu'une branche de chemin rejoignant la route nationale. Nous sommes vers la voie où une fouillade nous accueille sans nous toucher. Nous replongeons dans le bois où nous nous basons à suivre la crête des hauteurs où nous sommes arrivés. Les camions et les motos suivent la route dans le même sens que nous, il nous faut franchir la voie et partir en direction de la montagne pour rejoindre la gare de Saint-Maurice-en-Tièrres où un train doit passer à une heure. Après une marche forcée à travers rocs et torrents, nous sommes en vue de la gare. Cachés dans un bosquet, nous l'épions un bon moment. Rien ne bouge. J'arme ma *Evre* et avance rapidement vers le bâtiment, prêt à faire feu. Au travers des vitres, je ne vois pas l'ombre d'un boche. Au buffet, une femme s'affole, nous emmenons dans la cuisine où plusieurs civils nous questionnent et nous boument de finaudise. Le patron nous donne à chacun une veste bleue et une vieille casquette. La mitrailleuse démontée dans la murette, j'ai fait d'un ourner. Nanis de billets, nous prenons le premier train en partance. Dans le compartiment, nous rencontrons la mère de *Rosem* en pleurs. L'hôtel a été incendié, les Boches ont tout pillé, emmené GU et l'abbé. Elle nous raconte l'histoire de sa fille, qui est venue le voir à Mens.

Fénel, que nous trouvons à Lau-la-Croix-Haute, nous prend en charge et nous transporte à Die, chez lui. À l'entrée de la ville, un barrage de GMR vérifie les papiers d'identité. Je sors ma blague, seule une cigarette, demande poliment du feu à l'un d'eux ; une brève conversation s'ensuit et je le quitte par un « au revoir, s'il te plaît » qui le fait s'éclaircir d'un nez grossier et bête. Pour ce que nous avons vu, il n'a rien vu de ce que nous avons vu, tu aurais vu de peu.

Nous voici chez les parents de *Fénel* où, vers dix heures, *Hors*, qui a amené *Vosco, Gervé* à l'hôpital, avec l'aide de FTP de Menée, vient nous voir. Plus tard, nous apprenons que *Berthou* et *Berthou* ont été sauvagement assassinés et mutilés par les nazis, et que l'on a amené à la scierie un adjudant-chef allemand avec quatre balles dans le cœur et un soldat qui avait hérité d'une cinquième, tous deux morts. Les boches avaient aussi quatorze blessés. Ramenés au C11, qui se trouve dans un état voisin de la pagaille et où *Fénel* semait de l'ordre, nous nous comptons une équipe de trois ou quatre du C11 pour rejoindre le camp.

(PAUL)

Il ne faisait pas encore tout à fait jour, la cloche sonnait à peine de sonner, je m'appête à lancer mes chaussures quand une heure attira mon attention vers le couloir. *Berthou*, qui s'était levé un peu après moi, la vit aussi, si bien que nous pensions être encore. Une deuxième, puis une troisième heure nous firent. Il s'agitait de fusées. Réveillés tout le monde et avertis le *Tour* fut vite fait. Une rafale de fusils-mitrailleurs tirant dans l'encadrement de ma fenêtre où j'observais, d'un bond je fis sur le côté, bien placé pour voir une colonne de 55 occuper un bâtiment à trente mètres du nôtre. Après une brève tentative de résistance inutile, Grange donna l'ordre de repli. Puis à l'improviste, il fallait agir vite et sortir dispersés. Sur le pas de la porte, *Berthou*, assourdi par les explosions de mortiers, et n'entendant pas mes appels, s'éroula sous le feu des nazis. Rejoignant un groupe déjà attardé dans le monastère, une nouvelle rafale de mitrailleuse atteignit *Le Pape*, au poignet. Par une autre sortie encore libre, nous cherchâmes refuge dans la broussaille et les rochers. À peine avions-nous couru une centaine de mètres qu'une forte détonation se fit entendre au monastère. C'était un obus de mortier qui l'avait touché dans le milieu. Nous n'étions pas au bout de nos peines, malheureusement. Avec *Le Pape*, déjà blessé, nous dûmes éprouver nos forces et déployer nos talents d'alpiniste pour sortir de ces lieux.

(MANSVILLE)

Chez la *Méni*

Le C11, après ce coup dur, loge au col du Rousset, chez la *Méni* Boudat. Le C12 est au chalet Bèlès, les contacts sont fréquents. L'entraînement militaire, et plus particulièrement le tir au mortier, se fait en commun.

De mars à juin, le camp radrouille dans le sud du Vexcois et le Diois, restant quelques jours ici, quelques jours là. Au rang des Pourrets, les hommes sont rééquipés avec de l'armement italien. À Rimont-et-Savel, ils sont accueillis à bras ouverts par la population. Le gangiste de Die, dévoué à notre cause, est le transporteur habituel. À Rousset, le C11 réceptionne un parachutage. À Vassieux, l'armement se complète par des fusils anglais, trois FM, des *gsmms*. *Méni* Boudat est presque une cantinière. Son stock de pinard et de painis est attrayant. Un message annonce, le 15 avril, une forte opération de nettoyage par la Milice et GMR. Les éléments les moins valides du camp, et il y en avait, tant les peines de l'hiver ont été cuisantes, sont dispersés en leur ville. Une quinzaine d'intrepides reste en groupe d'action, pour la durée de l'opération, et se propulse vers Espenel. Une liaison y apporte les nouvelles de la maison Boudat, incendiée, quelques victimes à Vassieux, Rousset mis à feu, le C12 contre-attaquant et infligeant des pertes à la Milice, et un coup de mains sur la route de Die à Valence.

À Jaffin, à deux cents mètres d'un poste de miliciens, au bord de la route, nous attendons la première voiture, qui passe, sûrs qu'elle ne pourrait contenir d'autres gens que les miliciens puisque le passage leur était réservé entièrement. Et il est 3 h du matin. Des phares ! *Pépe* dégroupille son *gsmms*, patiente un moment, et hop ! la lance. Une explosion formidable nous secoue les entrailles, ébranle la nuit, nous précipite sur la route où la voiture repart cahin-caha. *Pépe* se fait sonner les cloches, nous détalons. Nous aurions fallu faire sauter D'Agostini et son PC, car c'était eux qui subissent cette secousse.

(PAUL)

Rejoignant la Matheryme et repassant ensuite à L'Esparron, le groupe retrouve les restes du vieux monastère. À La Motte-d'Arveillans, une douche chez les mineurs est la bienvenue. Au lac du Pouroulet, la jonction est faite avec le C12 et le camp Rondet. Un coup de mains à Virville est réussi. Le calme revenu, ce camp se reforme à Béguez. *Nindus* et les Pontois grossissent encore l'effectif. Les autres camps nous ont suivis jusque-là. *Tissot* rassemble un jour tout son monde : deux cents hommes, et dans une hargne, promet le débarquement pour bientôt, en nous démontrant que les épreuves et les joies partagées avaient fait jusqu'à présent la force des maquisards ; traqués. Il expose en quelques mots ce qu'il attendait d'eux. « *Le résilier 1992 est une issue ouverte* », annonçait un nouveau parachutage. De la Fontaine de Gerland, des patrouilles en plaine tichaient de surveiller les mouvements ennemis. Des camions sont réquisitionnés pour activer nos manœuvres. C'est une patrouille qui, le 6 juin 1944, apporte au camp la grande nouvelle : les Alliés ont débarqué sur la côte de Normandie. Conformément aux plans prévus, le C11 gagne le col du Rousset, côté sud, pour y jouer son rôle dans la tragédie à venir.

(à suivre)

Source :

Le Fleuve du Vexcois, n°17, décembre 1976, pp. 6-7

Auteur : Jean-William Derezyer

11ème CUIRASSIERS

GROUPE DE COMMANDOS

CERTIFICAT

Je soussigné, capitaine CATHALA (alias GRANGE) certifie que le Maréchal-des-Logis-Chef LEVY Raymond, a participé aux campagnes suivantes:

Attaque du Monastère d'ESPARRON (TRIEVE) le 3 FÉVRIER 1944, par les Allemands.

Attaque de la Milice et des WAFFEN-SS, le 16 Avril 1944.

Bataille du VERCORS, du 13 Juillet 1944, au 18 Août 1944.

Actions et engagements sur voie de communications de la Vallée du Rhône.

Prises de ROMANS et LYON.

En ligne dans la 1ère D.F.L. - Front de l'Est - devant BELFORT.

AUX ARMÉES, le 20 OCTOBRE 1944
Le capitaine CATHALA:



Dans un certificat de blessure non daté, le capitaine Granges atteste que « le maquisard Raymond Lévy a été blessé par deux balles de mitrailleuse dans la jambe droite lors de l'attaque allemande sur le Monastère d'Esparron le 3 février 1944. »

Dans un autre certificat daté « en ligne dans la 1ère DFL, Front de l'Est – devant Belfort, le 20 octobre 1944, Cathala - Granges le mentionne encore lors de

- l'attaque de la Milice et des Waffen-SS le 16 avril 1944,
- la bataille du Vercors du 13 juillet 1944 au 18 août 1944 (notamment dans la cuvette de Vassieux et au col du Rousset d'après la bio de Gaston Cathala écrite par Alain Raffin),
- actions et engagements sur voie de communication de la Vallée du Rhône,
- prise de Romans et Lyon.

Le 17 oct. 1944, le capitaine certifie que « le Maréchal des Logis Raymond Lévy a été promu au grade de Maréchal des Logis chef par le commandant Geyer (Thivollet) commandant le 11ème Cuirassiers, à la date du 15 août 1944, en application du décret Koenig. »

Raymond Lévy se retrouve donc dans la 1^{ère} Division Française Libre qui vient de débarquer en Provence, « amalgamé » avec ses compagnons du maquis au 11ème Cuirassiers, 3^{ème} Escadron depuis août 1944.

Cet escadron est incorporé au 24^{ème} Bataillon de Marche le 6 nov. 1944, dans le cadre de l'amalgame (Alain Raffin).



Défilé de la libération de Romans (Drôme), fin août 44. Le capitaine Cathala (Grange) ouvre la marche.

Crédit photo : Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

Raymond Lévy, peut-être ↘

Yves Pérotin (Pothier) écrit dans *La vie inimitable dans les Maquis du Vercors et du Trièves en 1943-1944* :

« ... les camarades de *La Vie Inimitable* signent un engagement individuel pour la durée de la guerre. Il s'agit d'un acte individuel comme l'a été celui de partir pour le maquis... Pour que l'armée française fasse le poids face aux Alliés, de Gaulle souhaite y intégrer au plus vite les unités des Forces Françaises de l'Intérieur issues du maquis. A l'automne 1944, 117 000 FFI sont incorporés dans la 1^{re} Armée française forte de 250 000 hommes. Selon le principe de l'amalgame, ils sont répartis entre les unités débarquées en Provence.

Forte de son prestige, la 1^{ère} DFL rechigne à admettre des FFI dans ses rangs. Cependant, elle incorporera tel quel le 11^è cuirassiers qui a été un des deux régiments français à se reconstituer dans le maquis avant la Libération.

Le 11^è cuirassiers fera toute la campagne des Vosges et d'Alsace dans la 1^{ère} DFL, de septembre 1944 à mars 1944. Le 24 sept, l'escadron de l'auteur monte à Mignavillers (Haute-Saône) En face d'eux, la 19^è armée allemande est parvenue à établir une ligne de défense sur les crêtes des Vosges après avoir reculé depuis la Provence et la Normandie. La 1^{ère} armée française (général de Lattre) et la 7^è armée nord-américaine (général Patch) ont pour mission de reprendre l'Alsace et de repousser l'armée allemande au-delà du Rhin. Ce sont les forces alliées les plus au sud du front de l'ouest.

L'hiver 44-45 est précoce et rigoureux. Dès octobre, des pluies glaciales transforment le terrain en fondrières et le brouillard limite l'appui aérien. En novembre, les offensives vers la plaine d'Alsace se font sous des tempêtes de neige par les trouées au nord et au sud des Vosges. Le 11^è cuirassiers est soutien-porté de chars : ses hommes combattent en infanterie, ils assurent la protection rapprochée des blindés légers de reconnaissance de la division contre les armes antichars de l'infanterie ennemie.

La 1^{ère} DFL est l'élément de tête qui réalise la percée par le sud. L'auteur et ses camarades libèrent Belfort et reprennent le sud du Haut-Rhin.... ;

Un autre résistant qui est comme eux ex-maquisard du Vercors (Aspirant Bertie, *Souvenirs du Vercors*, dans « *Le Vercors par ceux qui l'ont vécu* » p250) l'a très bien dit : « il faut avoir vu, une fois dans sa vie, cet enthousiasme collectif dont le souvenir nous prendra aux tripes le reste de notre existence ».

Cathala, dans une proposition de citation datée « en campagne, le 18 octobre 1944 », écrit :

Sergent-Chef Lévy

Lors de l'attaque du Monastère d'Esparron, le 3 février 1944, faisant partie de la sixaine de protection chargée de protéger le repli de son camp, a fait preuve des plus belles qualités guerrières. A été blessé à son poste de combat.

Le 20 octobre 1944, Raymond Lévy fait une demande d'admission à l'école de Cherchell (Algérie), section Artillerie, pour la session de novembre. Il semble que le nombre important de certificats produits par Gaston Cathala autour de la même date ait eu pour but d'appuyer cette demande.

Division blindée
Cuir.
Escadron

Aux , le 20 octobre 1944

Objet: Le Maréchal-de-Légis-Chef Lévy Raymond
demande d'admission au
Cherchell Colonel Commandant le II^e Cuir.

J'ai l'honneur de demander à figurer sur la liste
de départ pour Cherchell pour la session de Novem-
bre 1944, section Artillerie.

~~Titre militaire à l'appui: Brevet Supérieur:~~
Titre militaire à l'appui: Brevet de P.M.S.,
admis au peloton d'E.O.R. d'Artillerie en JUIN 1940
Carrière militaire: 2^e Classe au E.O.A.M. d'Isseire
de juin à septembre 1940, entré au maquis le 13 août 1943
Maréchal-de-Légis-Chef au II^e Cuir. reconstruit.

Avis du Capitaine,
Commandant l'Escadron:

Avis du Commandant,
Commandant le Groupe d'Escadron:

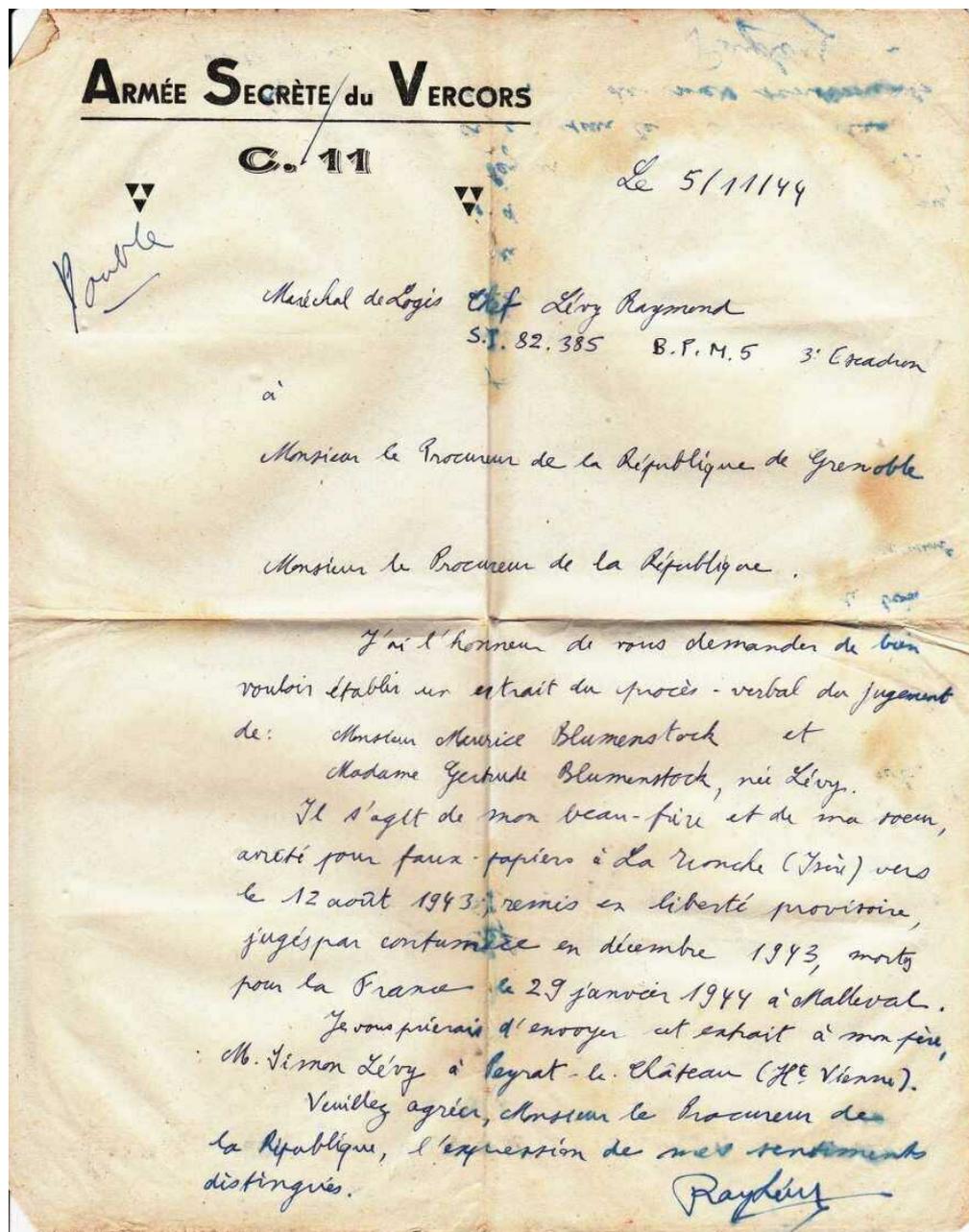
Avis du Colonel,
Commandant le II^e Cuir.:

Signature

Il est d'ailleurs plaisant de croire de ce fait que les deux hommes étaient liés, sinon par l'amitié, du moins par le respect et la fraternité des combats vécus ensemble.

Le 5 nov. 1944, Raymond Lévy effectue deux demandes de réhabilitation par courriers séparés sous en-tête de l'AS Vercors, au Procureur de la République de Saint-Marcellin, l'une pour lui-même, l'autre pour sa sœur Gertrude et son mari, le Dr Moïse Blumensztok.

Ces courriers sont restés sans réponses, même après relance le 30 septembre 2015.



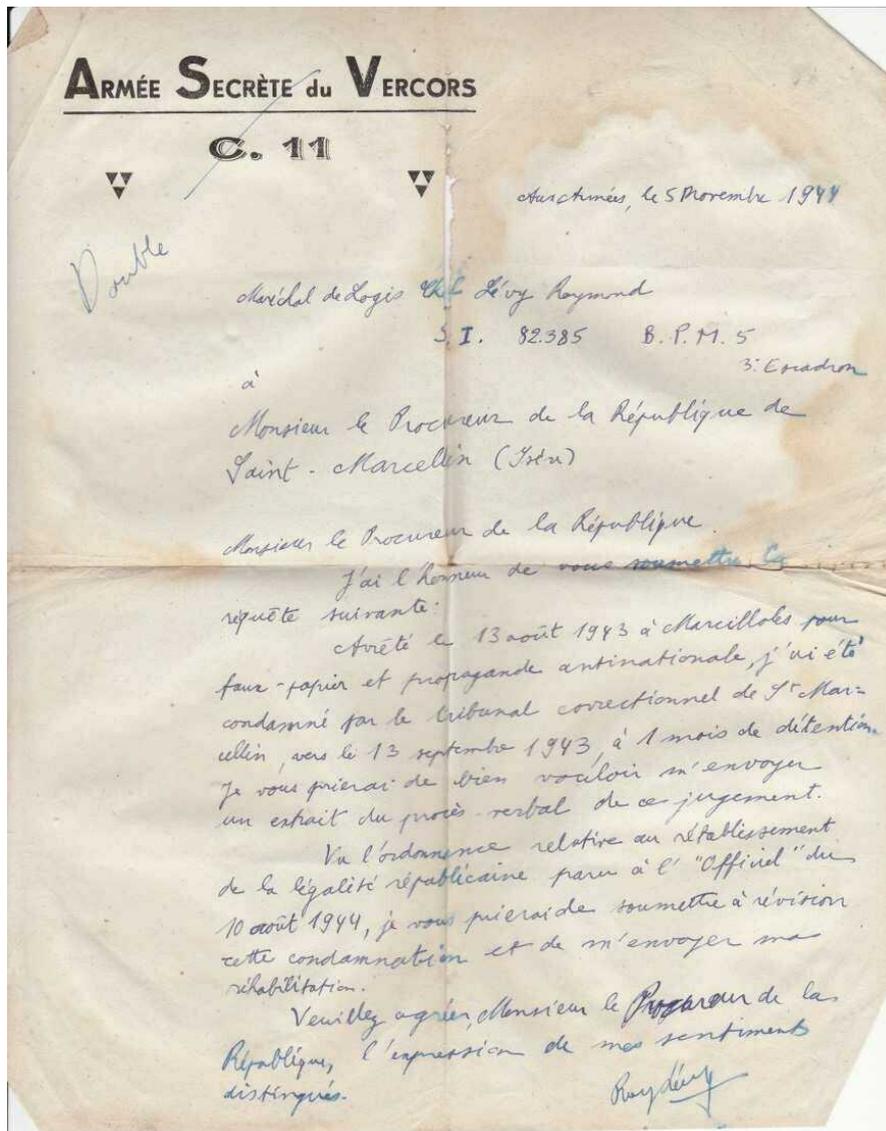
On apprend par ce courrier que « Ray Lévy » a rejoint le maquis avant d'être incarcéré par le régime de Vichy -pour « faux papiers » (ils ne sont pas connus à ce jour, il a dû logiquement les détruire, ou bien ils figurent au dossier de justice),

-et « propagande antinationale », ce qui démontre son engagement au moins depuis 1943.

Un vague souvenir entendu dans mon enfance raconté par Robert Lévy, frère de Raymond et mon père, disait que, poursuivi par la milice, il a bluffé sur le mode « je ne peux pas être juif, regardez mon visage (!!!), allez vérifier avant de m'arrêter », au point que les miliciens ont été saisis d'un doute et qu'il a pu leur fausser compagnie.

Comment a-t-il rejoint le CII, et par quel canal ? Mystère...

On sait par ailleurs que la gendarmerie de St Marcellin protégeait la Résistance dès 1943 ...



On constate par ce document, que Ray Lévy était informé en nov. 1944 de la tragédie de Malleval, et de la disparition horrible de sa sœur Gertrude abattue et brûlée avec cinq camarades résistants, ainsi que de son beau-frère Moïse Blumensztok, emmené à la Gestapo de Grenoble puis déporté à Auschwitz (convoi 69 de mars 1944).

Il est certain que les nouvelles se propageaient vite d'un camp du Vercors à l'autre.

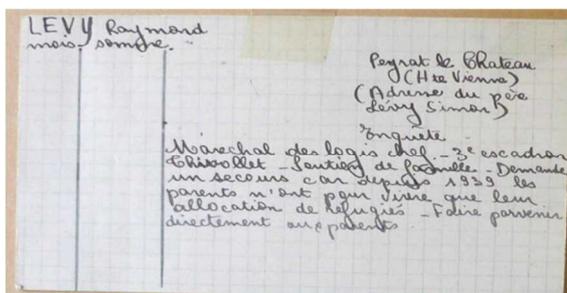
On croit aussi comprendre entre les lignes que Raymond a eu l'occasion de rencontrer sa sœur et son beau-frère. Comment, sinon, aurait-il pu apprendre les détails de leur arrestation à La Tronche ?

Raymond aura donc été le seul membre de la famille Lévy à avoir pu faire la connaissance de Moïse Blumensztok.

Liens de famille, liens de Résistance ...

Il est probable, sinon certain, que cette tragédie ait décuplé sa rage de combattre le régime nazi !

Le 7 novembre 1944, Raymond Lévy souscrit une « délégation de solde au taux mensuel de 750 frs à compter du 1^{er} octobre 1944 » au profit de ses parents réfugiés sans ressources à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne).



Le fait est confirmé par ce document envoyé par M. Maurice Bleicher, de l'ANPCCV de la Drôme (Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors).

Le lien familial est toujours aussi fort ...

Cette mise en ordre de situation administrative en novembre 1944 montre que Raymond préparait effectivement son départ pour Cherchell.

Elle démontre aussi un double attachement : ses liens de famille et sa vocation à faire carrière dans l'administration républicaine et laïque - l'Instruction Publique, qui l'a trahi - et maintenant l'Armée de Libération qui l'a intégré dans son creuset populaire (Préparation Militaire Supérieure, Chantiers de Jeunesse, maquis du Vercors puis 1^{ère} Division Française Libre ...)

Comme la Révolution française a émancipé les juifs en 1791, de même l'Armée de la République renaissante a émancipé Raymond Lévy du régime de la terreur antisémite, faisant renaître l'espoir ...

Mais il connaissait le prix de cette libération.

Sans doute alors redoutait-il une issue fatale lors des combats à venir, qu'il savait violents d'expérience, par le nombre de soldats tombés autour de lui, dont son ami Théo le premier puis de sa sœur et son beau-frère.

Le 23 novembre 1944, le capitaine Cathala est blessé à Giromagny (Territoire de Belfort). La 1^{ère} DFL rencontre en effet une importante poche de résistance allemande dans la trouée de Belfort, à l'entrée de la plaine d'Alsace, et notamment dans les villages de Roncin, Giromagny et Gromagny, qu'elle mettra plusieurs jours à réduire, au prix de lourdes pertes.

Le lendemain, 24, à 17h, le sergent-chef Raymond Lévy est tué au combat à Grosagny (Territoire de Belfort). L'acte de décès sera établi par le sous-lieutenant Bonaldi, officier d'état civil au BM 24, sur la déclaration de Chielens Raymond, sergent-major au BM 24, et Le Saux Yves, soldat au BM 24.

Raymond Lévy ne reverra jamais ni son Niederbronn natal, ni sa famille.

EXPEDITION

A C T E D E D E C E S

L'an mil neuf cent quarante quatre, le vingt quatre novembre à dix sept heures du soir étant à Giromagny.

Acte de décès de L E V Y Raymond Sergent Chef s/ Mle. au Bataillon de Marche n° 24 né le sept janvier mil neuf cent vingt à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) domicilié en dernier lieu à Peyrat-le-Château Hte Vienne décédé le vingt quatre novembre onze heures du matin à GROSAGNY Territoire de Belfort.

"Mort pour la France "

fils de Simon et de domiciliés à
Peyrat-le-chateau Hte Vienne.

Célibataire.
Conformément à l'article 77 du Code Civil nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès.

Dressé par Nous, BONALDI Sous-Lieutenant-
au Bataillon de Marche n°24. Officier de Détail,
officier de l'Etat civil, sur la déclaration de CHIELENS.
Raymond Sergent Major au B.M.24 âgé de 28 ans
et de Mr. LE SAUX Yves Soldat au B.M.24. âgé de 25 ans.

l'Officier de l'Etat-Civil,
signé:CHIELENS, signé: LE SAUX, signé: BONALDI.

MENTION ADDITIVE et REPUBLICATIVE
Décret loi du 18 novembre 1939.

Le défunt était né le huit janvier mil neuf cent vingt à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) et non le sept.

Sa mère, dénommée WERTHEIMER, est prénommée Paula.
Ses père et mère sont époux.

Le Sergent-chef LEVY était domicilié légalement à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin), et non à Peyrat-le-chateau(Hte Vienne)

Fait à Paris, le dix sept janvier mil neuf cent cinquante deux. Pour le Ministre et par son ordre
le Directeur de l'Etat-Civil: signature illisible.
(cancet)

Pour copie conforme:
Niederbronn-les-Bains, le 4 février 1952.
Le Maire,
mmald

En janvier 1945, le sous-lieutenant Bonaldi écrira à Simon Lévy, père de Raymond : « C'est pendant l'attaque du village de Grosmaigny que votre fils est tombé au Champ d'Honneur. Très courageux, il fut toujours un exemple pour ses hommes. »

Il repose aujourd'hui auprès de sa famille dans le cimetière israélite de Gundershoffen (Bas-Rhin).



Site internet de Grosmaigny (copies d'écrans)

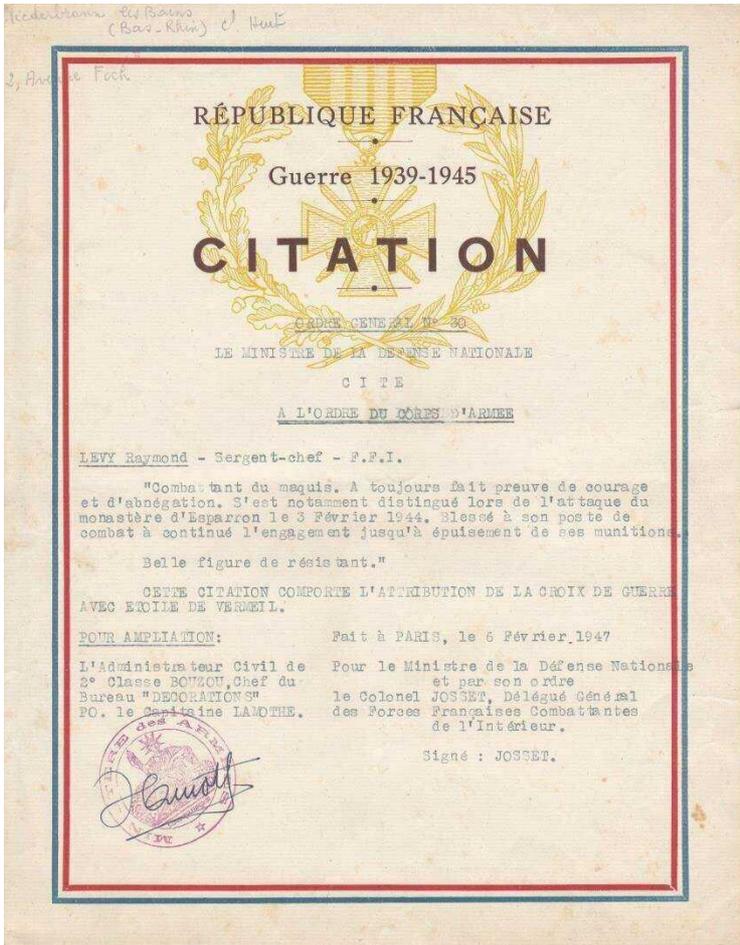
JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE 1944
*Résumé des marches et opérations de la 1^{ère} D.F.L.
 d'après François LIEBELIN, historien*

24 - 25 novembre 1944 – Offensive sur la trouée de Belfort
 Fusiliers Marins, Commandos de choc et Bataillons de Marche
 dans les libérations d'Ettuefont, Grosmaigny et Eloie

: l'Aspirant Lucas qui accourt pour voir ce qui se passe est atteint d'une rafale de mitrailleuse. Le commandant Mirkin n'a pas le temps d'arriver jusqu'au char détruit. Il tombe tué d'une balle en pleine tête.

: les chars en difficulté le matin, dans la montagne, ont pu rejoindre Grosmaigny.

En fin d'après-midi, à la 2^{ème} compagnie du B.M. 24, tous les officiers sont hors de combat. Le lieutenant Gaudiot est mortellement atteint. Les blessés des deux camps s'accumulent dans les maisons en haut du village. Les dernières résistances ne cessent qu'à la nuit tombante.



SECRETARIAT D'ÉTAT - Copie
A LA DÉFENSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS Paris, le 2 février 1945.
SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT-CIVIL, DES SUCCESSIONS ET DES SEPULTURES MILITAIRES Monsieur le Maire,
37, rue de Bellechasse Paris, (7^e).

Dossier No 507.860 Ec MORT POUR LA FRANCE

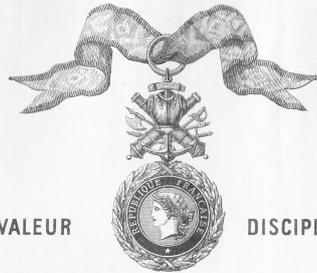
J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis avisé du décès du sergent chef LEVY Raymond, Bn de Marche No 24 décédé survenu le 24 novembre 1944 à Grosagny (Territoire de Belfort). Je vous serais très obligé de vouloir bien informer de ce décès avec tous les ménagements désirables, Monsieur Lévy Simon (père) demeurant à Beyrat (Hte-Vienne) et lui présenter mes condoléances émues. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire Général et par son ordre
signé: illisible.

Pour copie conforme:
Medan-les-Bains, le 16 novembre 1945.
Le Maire,
mmad

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉDAILLE MILITAIRE



VALEUR

DISCIPLINE

Au Nom du Président de la République,

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

évoque M. **Levy Raymond**

Sergent-chef, Bataillon de marche n° 24

MORT POUR LA FRANCE

Le décoré de la Médaille Militaire, à titre posthume par décret du 25 juin 1952

M. Georges Carpentier, normand réfractaire au STO, rejoint, à l'âge de 15 ans, son frère aîné au C11 au Col de Rousset le 5 juin 1944. Son témoignage en annexe raconte de manière saisissante les événements que le groupe Cathala a vécus depuis cette date. De manière générale, ses textes et celui de son camarade S. Relave qu'il a joint, rendent fort bien l'ambiance qui régnait dans le groupe du capitaine Cathala-Grange, aussi appelé « le Vieux ». Ces documents sont donc reproduits in extenso en annexe, avec nos sincères remerciements.

Joint par téléphone en août 2016 grâce à l'entremise de M. Bleicher de l'ANPCCV, Georges Carpentier m'a raconté ses souvenirs de Manou, le Maréchal des Logis qui commandait son groupe. M. Carpentier a gardé le souvenir d'un sous-officier respectueux de ses hommes, au point de ne jamais aboyer un ordre, comme c'était souvent l'usage, mais de dire poliment « je vous prie de ... ». M. Carpentier a rajouté : « Inutile de dire que dans ces conditions, on lui obéissait sans discuter, même pour les tâches les plus ingrates, et même si on ronchonnait un peu entre nous ».



Citations et décorations :

-Certificat d'Appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur dans l'AS Vercors-Isère- du 13.8.43 au 2.9.44.

-Citation à l'ordre du Corps d'Armée du 6 février 1947 :

« Lévy Raymond – Sergent-chef – F.F.I. A toujours fait preuve de courage et d'abnégation. S'est notamment distingué lors de l'attaque du monastère d'Esparron le 3 février 1944. Blessé à son poste de combat, a continué l'engagement jusqu'à l'épuisement de ses munitions. Belles figure de résistant. »

Cette citation comporte l'attribution de **la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil**.

-Médaille Militaire à titre posthume à M. Lévy Raymond, Sergent-chef, Bataillon de Marche N° 24, le 25 juin 1952.

Sources :

-archives de la famille Lévy à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) ;

-Georges Carpentier (La Fraise), avec son aimable autorisation (voir ses souvenirs en annexe);

-Biographie du capitaine Gaston Cathala dit Grange, par Alain Raffin ;

-Jean-Jacques Maréchaux dit Cousin : Ma Résistance dans la compagnie Stéphane, une jeunesse dans la tourmente PUG Coll. Résistances mai 2015 ;

-Yves Pérotin dit Pothier : La vie Inimitable dans les Maquis du Trièves et du Vercors en 1943 et 1944 - Ed Presses universitaires de Grenoble juin 2014 ;

-

Rédacteur : Raymond Lévy de Niederbronn-les-Bains, son neveu.

N^o 4

Niederbrom-les-Bains, le 9 janvier 1920

Par devant l'Officier de l'Etat Civil soussigné a comparu aujourd'hui

M. Simon Lévy, commerçant

né à Goersdorf Bas Rhin

fil de Sazard Lévy

né à Niederbrom-les-Bains 17 ans

et de Thérèse Lévy

née à Goersdorf

dont l'identité a été constatée par nous

demeurant à Niederbrom-les-Bains

de religion israélite qui a déclaré que de

Madame Paula Weisheimer, son épouse

israélite

née à Bouckwiltz (Bas Rhin)

fil de Isaac Weisheimer

né à Bouckwiltz

et de Maria Dreyfuss

née à Altdorf, Bas Rhin

de religion israélite demeurant à

Niederbrom-les-Bains

est né un enfant du sexe masculin

à Niederbrom-les-Bains

le huit janvier de l'année

mil neuf cent vingt

à vingt-deux heures

et que cet enfant a reçu le prénom Raymond

REPUBLIQUE FRANÇAISE
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTE DES SCIENCES

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Première Partie. — Troisième Série: **B.**

Le Secrétaire de la Faculté des Sciences, soussigné, certifie que

Monsieur Levy Raymond

né à Niederbronn-les-Bains

département de Bas-Rhin le 8 janvier 1930

a subi avec succès les épreuves de la **Première Partie — Troisième Série: B.**
du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire devant la Faculté des Sciences
de Strasbourg, le 27 octobre 1938

SIGNATURE DE L'IMPÉTRANT: Raymond Levy

Abramo. Ferrand
Strasbourg, le 16 décembre 1940
LE SECRÉTAIRE,



DIRECTION
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
D'ALSACE ET DE LORRAINE **AB/LS**

Académie de Strasbourg

Tél. 311.11
302.15

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Strasbourg, le 25 Juin 1948
6, Rue de la Toussaint

N°P 3118

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les diplômes du Brevet élémentaire et du Brevet Supérieur de votre fils Raymond.

J'ai pensé que vous aimeriez être en possession de ces diplômes en souvenir de votre fils, tombé glorieusement au service de la France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Recteur
L'inspecteur Général Adjoint
F. Fourrier

Monsieur LEVY Simon
à NIEDERBRONN-les-BAINS
(Bas-Rhin)

F. FOURRIER

Ière DIVISION FRANCAISE LIBREIIème REGIMENT DE CUIRASSIERS

En Campagne Le 6-II-44

ETAT-MAJOR

Etat Nominatif des Gradés et Cavaliers du IIème

Cuirassiers Mutés au B.M. 24 à la date du 7-II-44 (2ém Compagnie)

Capitaine	CATHALA	Gaston	Cavalier 2ème CL.	FRANCOIS	Charles
Lieutenant	PERRIER	Roger	"	PUERTES	Yvan
Sous-Lieutenant	GARNIER	Jean	"	GUILLEMOZ	Roger
"	"	ADAM	"	JACQUIN	Barthélemy
"	"	LOCATI	"	JEULLIN	Lucien
Adjudant Chef	TOUZERIE	Robert	"	JUIN	
Mal des L. CH.	LEVY	Raymond	"	LAVOINE	André
Maréchal D. L.	ALLEGER	Jean	"	ORCEL	Georges
"	ARMAND	Albert	"	SIGNAL	Charles
"	FRANCOIS	Gilbert	"	ANDREYS	Maurice
"	GILODES	Paul	"	MOLLINS	Eugène
"	PETILOY	Jules	"	MUCEL	Roger
"	PICARD	Georges	"	PRAL	André
"	REDESSDOFF	Eugène	"	REVOL	Roger
"	RIVET	Camille	"	ROUSSELOT	
"	ACHARD	René	"	ROUSSET	Jean
"	THIERS	Marcel	"	SABATIER	Gilbert
Brigadier	BAGARRE	Paul	"	BUREY	Henri
"	BODIN	Roger	"	SEYER	
"	DORYON	Jean	"	VINAY	
"	DRUAIS	Raymond	"	ZANNIER	Emile
"	PEYDET		"	DELAIGUE	André
"	MIOLAN	Louis	=====		
"	MOUTON	Maurice	Effectif Ci-Dessus	60	
"	RENOU	Jacques	" En Plus	30	Du
"	VASSY	Henri	Peloton CRISTALDI Ce Dernier non Compris		
"	PIOT	Maurice	En Plus		
"	MAZET	Roland	SARALIER	Louis	
Cavalier Ière CL.	GRIMAUD	Robert	REY	Jean	
"	MARET	Jean	COLOMB	Max	
Cavalier 2ème CL.	ANDREA		BERTRAND	René	
"	ASSISI	Mathieu	SCHENCK		
"	BELAGHEL	Xavier	LAFONT		
"	BERNEZET		TEZIER	Henri	
"	CAPELLI		-----		
"	<i>1ère</i> - CARPENTIER	Georges	Nimbus ? La Thune ?		
"	CHABERT	René			
"	CHAPURLAT				

SOUVENIRS 39/45.

Après plusieurs jours de marche à pied, par le "Col de la CROIX Haute" sur la route Napoléon, nous avons gagné le "Col du Rousset", qui est la route d'entrée Sud du Vercors.

C'était le 5 Juin 1944. Nous venions d'arriver au camp n°11, dit le C11.

J'y retrouvais mon frère (Jean CARPENTIER dit "Cartouche").

Pour ma part, sans tarder, je fus baptisé "La Fraîse" par un camarade du nom de "Pédago", car il était instituteur dans le civil.

En guise de bienvenue, le Chef du C11 (CATHALA Gaston dit "Grange") me dit: <...ici nous sommes tous des apprentis cadavres... Vu ton âge, si tu veux, tu peux rentrer chez toi...>. A 800 kilomètres de chez moi, étant donné les événements... Je suis resté, car je me sentais plus en sécurité dans cette montagne.

Notre intégration dans ce camp s'est effectuée en douceur, mais avec discipline, car la plupart de ses responsables étaient des militaires de carrière. Cela fit, que dès que les effectifs se mirent à grossir en Juin, l'organisation du camp ressembla à celle d'une caserne; manoeuvres, maniement d'armes, exercice de tir, patrouilles, même escrime à la batonnette... sans oublier les tours de garde, les corvées de bois, celles de "patates", de nettoyage, de lessive, etc... nous n'étions pas désœuvrés.

Dans ce site magnifique où nous étions, la guerre aurait pu nous paraître lointaine, mais les allemands attaquèrent le "Plateau du Vercors" à "St. NIZIER-du-MOUCHEROTTE", juste au dessus de GRENOBLE, le 13 juin 1944, ce qui fit une vingtaine de morts parmi les résistants et une dizaine chez eux.

Le C11 participa effectivement à cette bataille. Je fus pour ma part versé dans les patrouilles de nettoyage de secteur, dès que les combats cessèrent. Les allemands n'allèrent pas plus loin... et la vie reprit son cours dans les différents camps.

Le 14 Juillet 1944, 36 fortresses volantes sont venues larguer au-dessus de VASSIEUX-en-VERCORS, 432 conteneurs de matériels.

Juste le temps d'admirer le parachutage et nous descendons à DIE dans la Drôme, pour effectuer une "Prise d'Armes", que l'aviation allemande est venue perturber en nous mitraillant.

Ces manifestations, à la barbe et au nez des allemands, nous forgeaient un moral d'acier. De plus, nous attendions en renfort des troupes régulières, qui venant d'Alger, devaient se poser sur le terrain d'aviation de VASSIEUX, qui avait été préparé à cet effet. Nous ne pouvions plus craindre personne... hélas, ces renforts, tant attendus, ne sont jamais venus...

Lorsque nous avons appris que nous étions encerclés, vers le 18 Juillet, nous sommes préparés à combattre. Avec un autre normand (Jacques RENOUX dit "La Douille") et deux autres copains, j'ai été affecté à la garde d'un "Pas", sur le "Plateau de Beurre" au sud du Vercors. De là, le 21 Juillet au matin, nous avons vu arriver les planeurs allemands tirés par des avions. Nous n'avions aucun moyen de communication pour prévenir nos

camarades. Ce fut très rapide... détachés, les planeurs ont plongé sur VASSIEUX et les avions qui les avaient tirés, ont commencé à bombarder en tournant en rond, aidés de leur aviation de chasse.

Pour les civils et les habitants du Vercors, l'inimaginable ne faisait que commencer... un carnage sans nom, qui fit 460 et quelques victimes parmi les civils et les résistants et environ 90 allemands morts.

J'ai pu sortir de cette souricière grâce à l'aide de mon Chef qui était le Lt. PERIER dit "Pépe" et à celle de camarades qui connaissaient la région. Nous sommes passés par le "Pas de Chabriniel" et par "l'Abbaye de Valcroissant"... de nuit, heureusement sans clair de lune, mais pas sans allemands. Nous avons aussi essayé de nous déplacer en plein jour, ce qui une fois nous à valu d'être bloqués un certain temps sous un petit pont, près de AIX-en-DIOIS, alors que dessus, allant vers DIE, les allemands passaient en convoi de camions chargés d'hommes. Ce fut un moment difficile pour nous...

La rivière de la Drôme traversée, après des kilomètres et des kilomètres en montagne, puis enfin avec l'aide d'un vieux camion à gazogène, nous avons pu rejoindre la ville de BUIS-les-BARRONNIES, près du Vaucluse. Là, nous avons été pris en charge par les résistants du coin, qui assurèrent notre subsistance contre quelques missions de surveillance des axes routiers dans la région de MIRABEL-aux-BARONNIES. A cette occasion, j'ai été nommé "tireur au fusil mitrailleur" de mon groupe; j'avais 15 ans ½.

Nous avons regagné le Vercors à la "BEAUNE d'HOSTUN", en camion et par la route, en plein jour, passant par les villes de CREST et CHABEUIL. J'avais installé mon F.M. sur la cabine du camion. Cette ville, près de VALENCE, était occupée par les allemands du camp d'aviation et nous sommes passés devant la porte de ce camp, un grand drapeau français flottant sur le camion. Stupeur des allemands !

Résultat: - 1 mort exécuté par notre camarade "Nimbus" et un prisonnier allemand...

- ... et nous de reprendre la route du Vercors de toute la vitesse de notre gazogène... sans être poursuivis.

La forêt de la "BEAUNE d'HOSTUN" était le lieu de regroupement du "Maquis du VERCORS". Nous y avons retrouvé les survivants du C11. Sous le commandement de notre Chef (Gaston CATHALA dit GRANGE), nous sommes retournés à l'intérieur du Vercors, pour effectuer des missions de reconnaissance, afin de savoir si les allemands étaient encore sur place et récupérer des armes. Moi et mon F.M., nous étions de toutes les sorties. J'ai pu ainsi revoir le "Col du Rousset" et son refuge de montagne, lieu de cantonnement du C11.

Le 21 Août, nous avons poussé plus loin la sortie, jusqu'à aller attaquer les allemands sur la Nationale 7, au bord du Rhône, en amont de TAIN-l'HERMITAGE, à hauteur du village de CHANTEMERLE-les-BLES. Nous étions environ 50 maquisards pour nous en prendre à une centaine de camions remplis de soldats allemands. Bénéficiant de l'effet de surprise, nos cinq F.M. et les fusils de nos camarades présents ont pu, pendant un temps, venger un peu nos "Morts du Vercors".

A cette occasion, j'ai personnellement reçu la "Croix de Guerre" à l'Ordre de la Brigade.

Mon unité, le C11, a ensuite participé à la libération de ROMANS (Drôme) en effectuant des missions dans la ville et dans la campagne alentour, allant un jour, avec un autre tireur au "F.M." Francis DOURDOU dit "FIGARO", jusqu'à attaquer de face un char allemand, qui nous fit faire rapidement demi-tour en nous envoyant ses obus... par bonheur

dans le sable. Nous avons vu alors, arriver les premiers Américains. Puis vint le moment où ils sont passés devant nous.

Nous sommes ensuite remontés sur LYON, où nous avons dû subir essentiellement les tireurs isolés sur les toits et les étages des maisons. Belles cibles que nous formions, au beau milieu de la cour de la "Caserne La Part-Dieu", où nous étions consignés plus que cantonnés, après avoir été stationnés à la "Gare des Brotteaux".

Nous avons dû aussi subir les quolibets de l'Armée Régulière Française, sur nos tenues peu reluisantes, sur notre manque de métier, sur nos faits d'armes douteux; sans parler des galons de nos gradés, ce qui avait l'air de devenir une franche rigolade pour eux... Pourtant nos coeurs étaient tranquilles et nos morts, qui se joignaient à leurs morts, étaient là pour témoigner que nous avions fait tout notre possible pour leur ouvrir la route vers LYON et plus loin encore.

Nous étions à la Prise d'Armes, Place Bellecour le 6 Septembre 1944, avec nos tenues "bizarres" et nous ne fûmes pas moins applaudis pour autant, car la population de LYON savait d'où nous venions et reconnaissait parmi nous bon nombre des siens.

C'est vers cette époque, que nous sommes devenus 11^e Cuirassiers et que nous avons marché aux côtés de la 1^{re} D.F.L.

Les batailles auxquelles nous avons participé alors, nous semblaient être d'une autre guerre, telles MALBOUHANS, MELISEY, FRESSE... et d'autres. Ca ne ressemblait pas aux "coups-de-mains" habituels, mais nous faisons tous nos efforts, avec ce que nous avions pour nous battre. Nous n'avons pas dû être ridicules, puisque vers la fin Octobre, début Novembre, nous avons été incorporés au B.M. 24 de la 1^{re} D.F.L.

Cette affectation s'est faite à RONCHAMP (Hte. Saône).

Dès cet instant, nous avons tous vécu les mêmes événements et je ne relaterai que quelques anecdotes de mon parcours personnel.

UNE RUDE JOURNÉE.

La nuit du 20 au 21 Août 1944 fut la dernière qu'une cinquantaine d'entre nous passâmes dans la Forêt de la *Baume-d'Hostun*, située à quelques kilomètres de *St. Nazaire-en-Royans*, en direction de *Romans* (Drôme).

Après l'attaque du « Maquis du VERCORS » par les troupes allemandes, le 21 juillet 1944, nous nous étions éparpillés du mieux que nous avons pu et avec des chances différentes d'échapper à nos attaquants.

Un groupe du « Camp n°11 » du *Col du Rousset* auquel j'appartenais, était parti du Sud du VERCORS pour se réfugier au sud de la Drôme, à *Buis-les-Barronis*.

Après quelques temps et quelques aventures en chemin, ordre nous est transmis de rejoindre le VERCORS pour tenter un regroupement des maquisards.

Ce retour fut effectué en camion à gazogène, par les routes départementales et en plein jour (voir *SOUVENIRS 39/45* dans *Bir-Hakim... l'Authion n°165*).

Arrivés dans cette forêt de *La Baume-d'Hostun*, nous avons retrouvé notre chef et un grand nombre de nos camarades, qui comme nous, avaient pu passer au travers des mailles du filet allemand. Retrouvailles joyeuses, mais aussi tristesses d'avoir perdu des copains... étonnement aussi d'en être sortis. Cette ambiance suffit peut-être pour expliquer les règlements de compte auxquels nous avons assisté par la suite...

Le regroupement effectué, les patrouilles recommencent et en tant que F.M., je suis souvent de promenade. C'est ainsi que nous avons pu revoir le VERCORS et mesurer le désastre qui venait de s'abattre sur cette région, qui avait été déclarée « République du VERCORS ».

Non seulement les civils avaient payé de leurs vies pour bon nombre d'entr'eux, mais ceux qui étaient les survivants avaient perdu leur bétail et les fermes avaient été incendiées par les allemands. L'air si pur du VERCORS était devenu à certains endroits irrespirable...

Nous avons patrouillé dans cette désolation jusqu'au 20 août, jour où il nous a été annoncé que le lendemain matin nous partions très tôt pour faire un tour à l'extérieur du VERCORS. Ou ? On ne le savait pas encore, mais il était recommandé que le matériel soit en parfait état de marche, que les chargeurs soient pleins, les grenades prêtes et les « gammons » vérifiés..

A cette annonce, grand branle-bas de combat chez les « terroristes » et chacun de faire le nécessaire, car il faut dire que « GRANGE » (*Cathala Gaston*, chef du C.11) n'était pas du genre à rigoler avec le service.

Nous passons donc notre nuit couchés sous les sapins, avec les aiguillettes qui traversent la couverture et le pantalon, pour nous piquer joyeusement les fesses. Mais avec l'habitude, nous passons malgré tout une nuit acceptable. Pour notre bonheur, c'est une époque où je ne me souviens pas qu'il ait plu.

Dès l'aube, debout... Le paquetage étant réduit à sa plus simple expression, je pars, en ce qui me concerne, avec mon F.M., un sac à dos contenant une dizaine de chargeurs, ma couverture sur le sac et une cape verte dite « chantiers de jeunesse » récupérée et mise sur le tout. Dessous, une chemise kaki, une veste et un pantalon déchiré, recoussé avec du fil téléphonique et un calot. Et bien sûr, pas de chaussettes dans les chaussures.

Je n'ai jamais su si nous avions été sélectionnés, mais au moment du départ pour notre expédition, nous nous sommes retrouvés à environ 50 maquisards sur des centaines que nous étions dans la clairière où nous cantonnions.

Notre chef du C.11, *Cathala Gaston* (GRANGE) était personnellement du voyage, son adjoint, le lieutenant *Garnier Jean* (dit *GORILLE*) était aussi de la partie, ainsi que l'adjudant *Touzerie Robert* (dit *LA ROUILLE*) et quelques sous-officiers. Notre armement comprenait une mitrailleuse légère, cinq F.M., le reste en fusils et quelques mitraillettes. Les voltigeurs

L'ordre est de ne pas tirer avant la mitrailleuse. C'est elle qui donnera le départ. Alors nous attendons, tous à plat ventre, l'œil sur le point de mire, très excités, mais aussi anxieux, car on n'en demandait pas tant... quelques allemands à bicyclette auraient fait l'affaire.

Au bout d'un très long moment, la colonne s'agit, les officiers allemands font des gestes, chacun regagne son véhicule et enfin la colonne démarre... J'ai le doigt sur la détente et vise la voiture des officiers, mais la mitrailleuse n'a pas encore tiré... là aussi nous le saurons plus tard, elle était enrayée.

Une, deux, cinq, dix voitures me passent sous le nez avant que ça démarre. Enfin la mitrailleuse ou un F.M. a envoyé la première salve.

Nous étions répartis sur plus de cent mètres de large et c'est toute cette ligne de feu qui s'est mise à tirer. Les premières voitures, que je ne voyais plus, ont été stoppées par les gars à l'extrémité de droite. Devant nous, se trouvaient déjà des camions, dont un, découvert, plein de soldats assis, qui s'est trouvé stoppé et ses occupants n'avaient pas l'air de vouloir descendre. Ils ont subi notre feu de plein fouet avant de réagir. D'autres camions cherchaient à doubler ceux devant eux et venaient percuter ceux qui étaient déjà arrêtés. Des allemands venaient s'entasser dans les fossés bordant la route et avec l'effet de surprise restaient immobiles. D'autres sautaient par dessus le parapet du Rhône et retombaient je ne sais où ... C'était une pagaille incroyable sur la nationale n°7...

Nous avons tiré tant que nous avons pu. Quand j'avais des chargeurs d'avance, mon « chargeur » et mon « pourvoyeur » tiraient avec leurs fusils, l'un dans les moteurs des véhicules, l'autre dans les portières. C'était radical...

Pendant toute cette fusillade, plusieurs choses étonnantes se sont déroulées. Tout d'abord, juste au dessus du Rhône et à notre altitude, sont passés deux avions allemands, un chasseur et un porteur, qui descendaient vers le sud. La peur d'être repérés, sans doute, nous a fait nous relâcher. Les allemands ont alors réagi de deux façons. La première a été de mettre en batterie des mortiers dont le tir était, heureusement, trop court au début. La seconde, c'était que dans la colonne qui était fort longue, les soldats de queue ignoraient certainement ce qui se passait en tête de convoi et de ce fait sont restés tranquilles. Mais ceux qui étaient proches de notre attaque, mais hors de portée pour nous, ont entrepris d'escalader la colline pour nous attaquer à revers. De plus, ceux d'en bas en face de nous, commençaient à riposter furieusement.

L'ordre de repli est donné... mais les F.M. doivent assurer la couverture.

Je continue donc à tirer, bien pourvu en cartouches, pendant que mes deux « gars » disparaissent rapidement.

Mon frère, tireur comme moi au F.M., se trouvait au dessus de moi à quelques dizaines de mètres... soudain je réalise qu'il ne tire plus.

D'ailleurs, personne ne tire plus sur la colline... on entend seulement les tirs des allemands et les éclatements des mortiers qui arrivent de plus en plus haut et dégagent une fumée jaune aux points d'impacts.

Panique ... je suis seul...

Une seule idée, rejoindre les copains, retrouver la protection du groupe...

Alors je me lève d'un bond, le F.M. dans les bras et j'essaie de courir pour remonter plus vite cette colline où je me suis engagé trop bas à l'arrivée. Je n'avais pas pensé au repli.

Dans ma précipitation, je me trompe un peu de chemin et comme ça siffle dangereusement dans l'air, je me laisse tomber un instant à terre, imaginant tromper l'ennemi pendant quelques secondes. Puis je repars, mais sans mon F.M., pour courir plus vite... pas plus de dix mètres avant de faire demi-tour pour récupérer mon engin et provoquer une nouvelle salve chez les « teutons ». La chance ? Oui vraiment j'y crois, car je suis retourné plus tard sur place et il me semble que je devais être immanquable sur cette crête.

avaient reçu des musettes de grenades et quelques-uns avaient été nantis de « bombes gammons ».

Dernière inspection de tout ce matériel avant de démarrer, puis enfin le moment tant attendu, nous descendons le chemin de la forêt pour arriver vers quelques maisons isolées près du village de la « *Baume-d'Hostun* ».

A notre grande stupefaction, nous découvrons un autocar qui nous attend, comme si il s'agissait de touristes. Nous montons et nous installons.

Vu les personnes qui nous encadrent et le matériel mis à notre disposition, nous commençons à croire que l'objectif doit être assez particulier.

En attendant, direction *Romans*, puis vers *Tain-l'Hermitage*, pour atterrir dans le petit village de *Larnage*, près de *Crozes-Hermitage* de si noble réputation, sans rencontrer le moindre problème...

Pendant le voyage, GRANGE nous a fait connaître le but de notre sortie, à peu près en ces termes : ((les allemands reculent devant la montée des troupes débarquées au sud de la France et nous devons tout faire pour les gêner dans leur repli, afin de les désorganiser et de les retarder dans leurs regroupements. Ce sont, paraît-il des colonnes entières qui remontent le long du Rhône. Notre objectif est de se poster en embuscade sur les collines qui longent cette route, de les attaquer le plus mortellement possible et de se replier avant qu'ils n'aient retrouvé leurs esprits. Du travail facile pour les maquisards que nous sommes, habitués à nous déplacer de nuit comme de jour sans se faire repérer.)) Paraît-il...

Tout est dit et nous allons pouvoir, une fois de plus, vérifier et mettre tout cela en pratique, puisque nous sommes à quelques centaines de mètres de notre point de chute.

Encore quelques recommandations sur la répartition des F.M. selon les postes... ; ne marchons pas trop près les uns des autres ...; et surtout le plus grand silence ...; etc...

Pour un peu les allemands auraient gagné la bataille sans même le savoir, car le sergent *Levy Raymond* (dit *NANOU*) se promenait dans le car avec un gammon attaché à la ceinture, la tête en bas, mais dégoupillé... L'adjudant *Touzerie* (*LA ROUILLE*), lui a dit seulement : ((Ne bouges plus...)), puis il a réenroulé le ruban, revissé le bouchon et refixé le « chatterton » de sécurité. A cet instant tout le monde était encore dans le car, mais c'était le silence le plus total. Notre heure n'était pas arrivée... Malheureusement, celle de *Levy* devait sonner quelques mois plus tard aux alentours de *Ronchamp* près du Territoire de *Belfort*, où nous nous trouvions après notre incorporation au B.M.24.

L'émotion passée, nous gagnons rapidement la crête de la colline et nous découvrons devant nous la vallée du Rhône, juste à l'endroit où celui-ci fait une boucle qui vient frôler la route, en amont de *Tain-l'Hermitage*. Nous sommes à moins de cent mètres de la route nationale n°7 et en sommes séparés par la pente brutale de la colline et la voie ferrée du P.L.M. De l'autre côté de la route, il y a un muret et semble-t-il le Rhône juste en dessous à plusieurs mètres.

Mon chargeur *Grimaud Robert* (dit *LA CHEVRE*), mon pourvoyeur *Maraix* et moi-même nous sommes mis à plat ventre et nous rampons vers une grosse touffe d'herbe pour nous dissimuler, car sur la route, en bas, il y a une énorme colonne de camions allemands arrêtée là, en pleine nature.

Moi, j'en ai le souffle coupé...

On croirait rêver, car nous sommes juste en dessous des premières voitures pleines d'officiers, qui semblent être descendus de leurs véhicules pour se dégourdir les jambes...

Nous sommes en position à l'extrême gauche de notre groupe face à la route et à cause du relief des rochers, nous ne pouvons voir la colonne dans toute sa longueur.

Nous l'avons appris plus tard, il y avait une centaine de camions de troupe avec armement complet.

Enfin je dépasse le haut de la crête et j'aperçois une dizaine de ces allemands qui ont escaladé la colline en aval du Rhône. Mon F.M. à la hanche, la bretelle sur l'épaule, j'envoie au jugé une longue rafale et me précipite dans la partie boisée que je longeais. Ont-ils riposté ? Je n'en sais rien, mais c'est le feu au train que je dévale le versant intérieur de cette colline, qui est couverte de bosquets jusqu'au bas, en lisière des vignes où je m'arrête un instant.

Sur ma gauche se trouve un chemin couvert, d'où j'entend des bruits de pas. Les allemands ? Non... je vois arriver la colonne de mes camarades avec le chef GRANGE en tête, qui commence à *m'engueuler* parce que je me suis attardé. Je lui annonce que j'ai les allemands aux trousses... Lorsqu'il voit ma mine livide et un morceau de bois qui a traversé mon pantalon pour venir s'enfoncer dans le bas de ma jambe, ce dont je ne me suis même pas rendu compte, il me prend mon F.M. que je ne pouvais plus porter et nous partons tous en courant à travers les vignes. Heureusement, car les allemands ont aussi débordé le côté amont du Rhône et nous les apercevons assez loin qui tentaient de nous prendre en tenaille. Ces vignes, dans lesquelles nous avançons courbés, mais rapidement, nous ont permis de nous mettre hors de portée de leurs tirs. Les allemands n'ont pas poursuivi et nous sommes arrivés au bout du vignoble, sans autre problème, juste à l'entrée du village d'« *Chantemerle-les-Blés* ». Cette attaque avait duré environ vingt minutes.

Rassemblement. Tous présents, moi seul ayant mon égratignure à la jambe.

Notre autocar est là, lui aussi, qui nous attend, moteur en marche.

Grosse peur au moment de monter dans notre véhicule, deux ou trois camions apparaissent sur la route, venant dans notre direction. Tout le monde est prêt à tirer, mais il s'agit en fait de résistants que nous ne connaissons pas et qui s'arrêtent à notre hauteur pour nous demander ce que nous faisons là. A leur tour ils nous disent que sachant qu'une colonne remonte vers le nord, ils prennent les routes de campagne pour aller les prendre en embuscade vers *St. Vallier*, à une dizaine de kilomètres plus en amont sur le Rhône. Ils ont repris leur route et nous la notre, qui nous a conduit à *St. Donat-sur-l'Herbasse*, avant d'engager les combats pour la libération de la ville de *Romans* (Drôme).

Dans les années 1960, il m'a été donné, sur le plan professionnel, de rencontrer un allemand ayant appartenu à cette division dont nous avions attaqué le convoi à *Tain*. Il m'avait dit que cette division s'était coupée en deux pour remonter vers le nord. Une partie passant par le Rhône et qui n'était pas la sienne, l'autre passant par l'intérieur vers *Grenoble*. Cette division était paraît-il l'ombre d'elle-même en arrivant vers l'Allemagne. tant elle avait subi d'embuscades en chemin.

Après le VERCORS, on leur devait bien ça... même au prix d'une très grande trouille, en ce qui me concerne... mais qui est sûrement ce qui a fixé dans ma mémoire un souvenir aussi vivace de ces instants et en rappelant qu'en Août 1944, j'avais 15 ans ½.

CARPENTIER Georges dit « La Fraise »
ancien du C11 au Maquis du VERCORS
ancien du B.M.24 et du B.M.21 de la 1^{ère} D.F.L.
9 décembre 1998.

Ce récit m'a été donné par
un camarade de la 3^e
Cie du RM 24. Notre Cie
la 2^e combattait en même
temps, sur les mêmes lieux.
Cela vous donnera une idée de
l'époque et du moment où
Raymond a traversé la mort le
24 Novembre.

Extrait de

« En route pour les Vosges »

De S. Relave.

et par vaux en direction de Giromagny. Bientôt nous sommes en vue du village, mais l'ennemi veille et ouvre sur nous un feu nourri. Maroukian est blessé. Une Breda s'en mêle, ses balles explosives arrosent les pentes boisées sur lesquelles nous nous trouvons.

Une large vallée nous sépare d'un mamelon aux abords de Grosogny d'où semblent venir les coups. Il faut la franchir. La 2^{ème} Section s'y emploie sans succès. La position boche est véritablement imprenable. Des mitrailleuses de la G.A. arrivent en renfort pendant que nous arrosons soit à la mitrailleuse légère, soit au mortier de 60, les pentes bien garnies de boches.

Sous la pluie revenue (était-elle partie?) nous restons ainsi toute la journée et toute la nuit, face à face. Mais quelle avare; Seigneur Dieu ! Pas un poil de sec. Rares sont ceux qui peuvent encore trouver un bout de cigarette fumable et de quoi l'allumer !

24 NOVEMBRE GROSMAGNY

Le matin du 24 Novembre, le Capitaine donne l'ordre de refaire les sacs; stupeur ! Mais ce n'est qu'une ruse de guerre; habillés tous décrochant; nous remontons plein nord; c'est par là en effet que nous allons prendre Grosogny. Au sommet le D.M. 5 nous double et les chars arrivent. On se sent moins seul, mais le Bon 5 continue sa route vers la Chapelle Notre Dame qu'il coliffera en peu de temps.

La route Nord de Grosogny est rapidement atteinte; on dépasse la 2^{ème} Cie. Notre Cie progresse échelonnée 1^{ère}, 3^{ème} puis 2^{ème} Section. Devant nous deux chars des Fusiliers Marins ! Nous fouillons les maisons et faisons quelques prisonniers cachés dans les caves. A ce moment commence la fusillade. Nous progressons sous les balles vers le carrefour du village; il est presque atteint quand la 1^{ère} Section arrive directement au contact des boches. Les balles sifflent venant on ne sait d'où. Impression pénible des combats de rues. Des éléments de la 1^{ère} Section avec le Chef Baffre, l'Adjudant Kühn ont réussi à occuper une maison du carrefour; les autres demeurant aux côtés du char de tête qu'un coup de Rocket allemand vient de mettre hors de combat. La maison qu'ils occupent est prise à parti; deux coups dans la façade, personne ne bronche.

Pendant ce temps la 3^{ème} Section est restée dans le chemin où elle s'abrite tant bien que mal dans un petit fossé rempli d'eau glacée - Bain de siège général - Le Commandant Witzki, Chef d'Etat Major de la Brigade, en tête comme toujours, voulant donner un ordre, tête touchée en pleine tête. La situation devient critique pour les 2 sections de tête, d'autant plus que subitement la route commence à être prise d'enfilade; les allemands tirent à bout portant (50 mètres). Le fossé ne nous offre plus aucune protection. La 3^{ème} section se replie en hâte dans la maison la plus proche, non sans perte: Vital et Müller restent sur le terrain.

La 1^{ère} Section doit aussi se replier; c'est une véritable course à la mort: 100 mètres en terrain découvert et la retraite est meurtrière. Cette section a perdu près de la moitié de son effectif, la 3^{ème} près du tiers. La maison est emplie des cris des blessés. C'est un véritable poste de secours vers lequel se traînent les blessés les plus proches: 2 mourants et 6 blessés que nous soignons aussi bien que possible avec les pansements individuels dont nous disposons; aucune évacuation n'est actuellement possible. La défense de la maison, dans le même temps s'organise.

Le Capitaine est venu nous rendre visite; lui aussi a le goût d'être descendu en ressortant de la maison. Croquant voir des éléments de la 2^{ème} Cie il s'est précipité vers eux, mais stupeur et horreur: ce sont des Schlaubs qui défilent au carrefour. Nous ouvrons le feu. L'alerte est passée. Ce Capitaine a eu chaud !

La fusillade diminue d'intensité et la nuit vient. 3 soldats de la section reviennent sains et saufs, sauf Laroche qui, blessé à l'œil, a rejoint à tâtons; il a fait du bon boulot "J'en ai descendu deux, mon Lieutenant que je vous dis (tous deux à la tête); ce qui me fait peine c'est de partir sans revoir la section". Le Sergent Bourrel légèrement blessé s'est évacué lui-même, Giboin très légèrement blessé et Relave sont dans une ferme voisine, où un ordre du Capitaine les a placés.

On peut s'aventurer un peu dehors; deux fois Ladreit de Lacharrière se porte volontaire pour ramener des blessés dont le type du char détruit, qui a les deux jambes en bouillie; puis il repart chercher de la gnôle pour les blessés.

La nuit est venue; chacun la passe à son poste, en alerte. Ce n'est que le lendemain que nous apprendrons quelle magnifique victoire nous venons de remporter en voyant dès l'aube de nombreuses unités blindées fonçant par la trouée que nous venons d'ouvrir ici même à Grosogny.

- Victoire couteuse obtenue grâce à une manœuvre bien dirigée et surtout au coupage de jeunes soldats fatigués par deux mois de ligne dans un secteur que le temps et le terrain rendaient particulièrement hostile.
- Victoire remportée sur un ennemi mordant, bien retranché dans des positions fortifiées longtemps à l'avance.
- Victoire enfin à laquelle, nous pouvons l'affirmer sans parti pris, la 3^{ème} Cie du D.M. 24 a pris une large part.

Le 25 Novembre, bonnes nouvelles. Le D.M. est relevé. Les portes sont élevées tant en Cie que par Sections. Pour nous, la campagne des Vosges est terminée. Le matin, chacun rendit une dernière visite aux camarades alignés dans une grange avant qu'ils ne partent reposer au cimetière divisionnaire de Roye près de Lure où reposent déjà un grand nombre de nos morts de cette campagne.

----- GRAND REPOS. - (26 NOV. 26 DECEMBRE 1944) -----

Nous restons à Grosogny jusqu'au 1^{er} Décembre. C'est un peu la vie familiale car pendant quelques jours la Section vivra toute entière ensemble, chef de section et sous-officier adjoint (le sergent-chef Chabannier)